



Projet de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

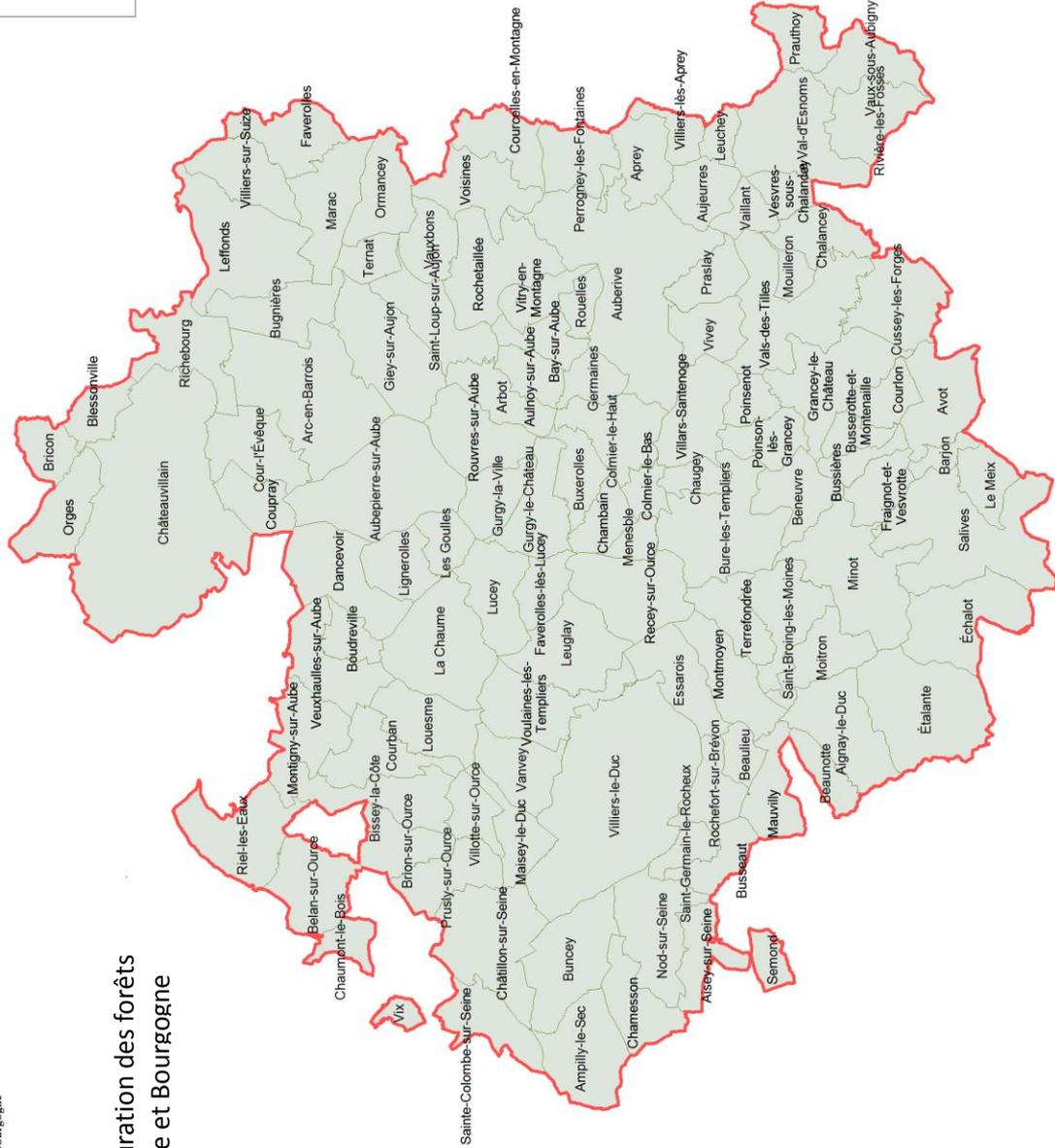
# État des lieux patrimonial des villages

[Exemplaire de consultation]



GIP du futur Parc national  
des forêts de Champagne et Bourgogne

## GIP de Préfiguration des forêts de Champagne et Bourgogne



Source : GIP PN FCB 2012  
Réalisation : GIP PN Forêts de Champagne et Bourgogne, 09/11/2012

Carte 1: Périmètre d'étude du GIP, Novembre 2012, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.

## Introduction

L'état des lieux patrimonial des villages s'inscrit dans la phase d'état des lieux préalable à la définition du projet de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

Il a pour premier objectif de recenser et d'analyser la structure urbaine des villages, d'en comprendre la composition et d'en identifier les caractéristiques. Il permettra également d'en évaluer l'intérêt patrimonial, l'état de conservation ainsi que le degré de mise en valeur, à l'échelle du territoire d'étude. In fine, cet « état des lieux patrimonial des villages » permettra d'établir des premières pistes d'actions et d'aider à l'élaboration de diagnostics et d'enjeux pour la Charte du futur Parc national.

Initialement programmée sur 4 mois, cette étude repensée sur une année a été réalisée entre octobre 2011 et Novembre 2012. Cet état des lieux a pour périmètre d'étude 113 communes soit 126 villages Cf. ANNEXE 1. Liste des communes recensées p. 61.

Il sera entendu pour cette analyse, que la notion de « village/structure urbaine » désigne un groupe d'habitations assez important pour constituer un centre administratif, social et parfois commercial. Elle réunit sous la même appellation la ville de Châtillon-sur-Seine et l'ensemble des autres structures urbaines du territoire, à l'exception des habitats isolés et des hameaux constitués principalement de fermes.

## Méthodologie

**Un comité** constitué de M.LECHIEN, directeur du CAUE de Haute-Marne, Y.SIMON, président de l'association Villages anciens Villages d'Avenir et JL.COUDROT, conservateur du Musée du Pays Châtillonnais, a piloté la réalisation de cette étude. Elle fut menée en lien avec les Services Territoriaux d'Architecture et du Patrimoine (STAP), les Conseils d'architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), les Services de l'Inventaire général du Patrimoine culturel ainsi que les communes des deux départements (Haute-Marne et Côte-d'Or).

Ce comité de pilotage s'est réuni cinq fois :

- Le 21/10/2011 : Méthodologie, fonctionnement du comité et validation des trois outils d'étude.
- Le 11/01/2012 : Présentation des réponses du questionnaire et validation de la maquette des fiches villages.
- Le 19/06/2012 : Présentation de la base de données, validation des critères de pondération pour l'évaluation de la qualité des villages.
- Le 22/10/2012 : Présentation des résultats de l'étude, validation du plan de la synthèse.
- Le 21/11/2012 : Validation du document de synthèse, finalisation de l'étude.

## Phasage de l'étude

Cet inventaire patrimonial des villages a été réalisé en **cinq phases** :

**PHASE 1 : Création de trois outils d'étude et recherche bibliographique**

**Octobre à novembre 2011**

Afin de servir de supports à la réalisation de l'étude, trois outils ont été créés (CF. ANNEXE 3 : Document de support à l'étude p.65)

- **un questionnaire patrimonial** à destination des communes renseignant à la fois l'état administratif des collectivités (nombre d'habitants, superficie de la commune, documents d'urbanisme, zone de protection, label... ), l'histoire des villages et la présence de patrimoine bâti (sites remarquables, petit patrimoine vernaculaire : ponts, lavoirs, moulins, croix et calvaires, etc.).

Le taux de réponse de 63%, a permis de créer et d'alimenter une base de données sur le patrimoine bâti ainsi que de mesurer l'intérêt de la thématique patrimoniale auprès des communes du GIP.

- **une fiche de terrain**, recensant toutes les informations nécessaires à une analyse exhaustive de la composition, de l'état de conservation et de mise en valeur des villages : le type de bâti présent, les matériaux utilisés, la composition parcellaire, la présence et l'intégration des éléments modernes, la présence de points noirs paysagers... .

- **une grille d'évaluation de l'intérêt architectural, de l'état de conservation et du degré de mise en valeur des villages**, permettant par la pondération de critères définis, d'établir un état des lieux à l'échelle du territoire.

**PHASE 2 : Élaboration d'une base de données**

**Novembre 2011**

Une base de données a été élaborée à partir du traitement des réponses apportées aux questionnaires patrimoniaux à destination des communes, de divers entretiens, de lectures et au vu des données recueillies sur le terrain. Elle référence pour chaque village, trois catégories de données :

- ❖ **Les données référentielles**, de localisation et de statut juridique (issues du questionnaire, des entretiens et de lectures) :
  - Coordonnées géographiques,
  - Superficie communale,
  - Nombre d'habitants (INSEE 2008),
  - Nombre d'éléments bâtis (INSEE 2008),

- Nombre de bâtiments vacants (INSEE 2008),
- Document d'urbanisme en vigueur,
- Présence de labels, de monuments historiques ou de sites naturels classés ou inscrits au titre de l'inventaire général des richesses de la France,
- Servitudes de protection (périmètre de protection)
- Projets d'aménagement (construction de lotissement, création de document d'urbanisme, travaux d'embellissements...).

❖ **Les données d'analyse du bâti** -structure et composition des villages- (issues de la phase 3 de terrain) :

- Implantation paysagère,
- Entrées de village,
- Voierie,
- Espaces publics,
- Alignement du bâti,
- Périodes ou siècles d'édification des constructions présentes,
- Typologies du bâti
- Typologie du bâti la plus représentée dans le village,
- Composition générale,
- Matériaux de construction,
- Menuiserie,
- Ferronnerie,
- Couverture

❖ **Les données d'évaluation de la qualité des villages** (issues de la phase 3 de terrain et d'une analyse pondérée réalisée avec la grille d'évaluation mise en place en phase 1).

- Intérêt historique, architectural et paysager,
- État de conservation,
- Mise en valeur,
- Proposition d'actions,
- Possibilité de développement touristique à partir d'un ou plusieurs site/monument.

**PHASE 3 : Phase de terrain, Alimentation de la base de données**

**Octobre 2011 à avril 2012**

A partir de lectures, d'une première analyse des données référentielles ainsi que de l'étude préparatoire des plans cadastraux, il a été réalisé un recensement du patrimoine bâti des 126 villages du territoire d'étude (soit 11 cantons). 43 jours de déplacements ont été nécessaires afin de renseigner les fiches de terrain (préparées en phase 1) et de réaliser un reportage photographique de l'ensemble des structures urbaines du périmètre.

Chaque fiche de terrain a ensuite fait l'objet d'une retranscription dans la base de données sur le patrimoine bâti des villages.

**PHASE 4 : Alimentation de la base de données (suite) et rédaction des fiches village**

**Mai à août 2012**

Cette phase a essentiellement consisté à intégrer les données relevées sur le terrain au sein de la base de données générale. Cette étape fastidieuse a ensuite permis de réaliser par extraction de données les premières fiches-village.

La fiche-village, permet de regrouper au sein d'un même document l'ensemble des données disponibles sur une structure urbaine (données référentielles, photographie aérienne, plan cadastral, données d'analyse du bâti et données d'évaluation de la qualité du village) illustrées par des photographies.

**PHASE 5 : Analyse à l'échelle du territoire, rédaction de la synthèse et mise en page des fiches.**

**Octobre à novembre 2012**

L'analyse des données récolées a permis de classier les structures urbaines du territoire, d'identifier leurs grandes caractéristiques de composition architecturale et d'en évaluer la qualité sous l'angle de leur intérêt historique, architectural et paysager, de leur état de conservation ainsi que de leur niveau de mise en valeur.

Compilé sous la forme de cette synthèse et du corpus des fiches-village, cet état des lieux permet une lecture thématique à échelle du périmètre d'étude et témoigne d'un état 0 à la création du projet de parc national par le GIP en 2012.

## Limite de l'étude

Plusieurs limites à ce travail ont été identifiées :

- Traitant uniquement des centres urbains, ce document ne comprend pas l'étude des hameaux indépendants et des fermes isolées malgré leur intérêt pour le maillage bâti du territoire.
- Seules quelques données historiques ont été mentionnées au sein des fiches- village. Une étude approfondie de l'histoire du territoire et de son développement urbain permettrait de compléter cette synthèse.
- Malgré l'application d'un protocole de recherche validé par des experts et la détermination de critères objectifs, l'analyse de la qualité d'un village reste néanmoins en partie soumise à la sensibilité du recenseur.

## Structure de la synthèse

Ce document de synthèse se structure en trois parties :

- Une première partie introductive permettant d'identifier et de localiser les différentes structures urbaines en analysant leur taille et leur implantation paysagère.
- Une seconde mettant en exergue les grandes caractéristiques architecturales des villages : composition générale, éléments structurants, typologie du bâti, matériaux...
- Une dernière, analysant la qualité des villages à l'échelle du territoire du point de vue de leur intérêt historique, architectural et paysager, de leur état de conservation ainsi que de leur niveau de mise en valeur.

Il est complété par plusieurs annexes présentant, à la fois les outils d'étude et des informations complémentaires comme la liste des monuments historiques protégés sur le territoire du futur parc national, la liste des labels de mise en valeur en place ou des premières pistes d'actions.

Grâce à cette étude, le GIP dispose aujourd'hui :,

- d'une **base photographique de près de 10 400 éléments,**
- d'une **base de données sur le patrimoine bâti des villages,**
- d'une **évaluation cartographiée** de l'intérêt historique, architectural et paysager, de l'état de conservation ainsi que du niveau de mise en valeur des structures urbaines,
- d'un **corpus de 126 fiches-village détaillées,**
- d'une **synthèse à l'échelle du territoire** sur le patrimoine bâti des villages.

## SOMMAIRE

Introduction.....	3
Méthodologie.....	3
Phasage de l'étude.....	4
Structure de la synthèse.....	7
<b>1. TYPOLOGIE ET IMPLANTATION PAYSAGERE .....</b>	<b>9</b>
1. TAILLE ET USAGE : VILLE, BOURGS ET VILLAGES.....	10
2. IMPLANTATION PAYSAGÈRE .....	16
<b>2. COMPOSITION ET CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES .....</b>	<b>23</b>
1. STRUCTURES.....	24
2. LE BÂTI : TYPOLOGIE ET MATÉRIAUX. ....	33
a) <i>Typologie du bâti</i> .....	33
b) <i>Matériaux et techniques de construction</i> .....	40
<b>3. EVALUATION DE LA QUALITE DES VILLAGES .....</b>	<b>45</b>
1. QUALITÉ HISTORIQUE, ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE :.....	46
2. ETAT DE CONSERVATION .....	51
3. MISE EN VALEUR : .....	56
Conclusion .....	63
ANNEXE 1 : LISTE DES VILLAGES RECENSES.....	64
ANNEXE 2 : DOCUMENTS DE SUPPORT A L'ETUDE .....	67
ANNEXE 3 : EXEMPLE DE FICHE VILLAGE.....	77
ANNEXES 4 : MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS OU CLASSES .....	80
ANNEXES 5 : LABELS VALORISATION PATRIMOINE .....	84
ANNEXES 6 PISTES D' ACTIONS – COMITE DE PILOTAGE .....	85
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	86
BIBLIOGRAPHIE .....	89

# 1. TYPOLOGIE ET IMPLANTATION PAYSAGERE

Cette première partie introduit le corpus des villages étudiés :

- Elle permettra dans un premier de temps de catégoriser les structures urbaines étudiées et d'identifier les villes, les bourgs et les villages d'après leur fonction administrative, leur nombre d'habitants, leur nombre d'éléments bâtis et le type de bâtiments qui les composent. Une carte (p.12) permet de les localiser et de les différencier.
- Une analyse d'implantation paysagère amènera dans un second temps à replacer les villages dans leur environnement afin de souligner les corrélations entre structures urbaines et paysage.

Une première carte p.18 illustre d'une manière globale l'implantation des villages au sein des différentes unités paysagères : plaine, plateau, vallées, coteaux....

Une seconde carte p.19, permet d'identifier entité par entité le type de site d'implantation.

Le territoire de l'étude s'étend sur 113 communes, correspondant à 126 agglomérations : villes bourg ou villages. Cette différence numérique s'explique par la présence majoritairement en Haute-Marne de plusieurs communes fusionnées : «La fusion de communes est l'unification en une seule commune de plusieurs communes jusqu'alors distinctes »<sup>1</sup>.

Une même commune peut, ainsi, être constituée de plusieurs unités urbaines.

## **1. Taille et usage : ville, bourgs et villages**

**La ville** est une unité urbaine de grande taille, principalement caractérisée dans son fonctionnement et son architecture par des activités économiques tertiaires (services) et secondaires (industrie, transformation des matières). Elle est marquée par la présence d'un hôtel de ville (voire de plusieurs mairies annexes) et d'une ou plusieurs églises. D'après la définition officielle de l'INSEE, une ville correspond à une unité urbaine constituée « d'une seule commune, dont la population agglomérée compte au moins 2 000 habitants ». Elle peut être définie comme une « *agglomération dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées, notamment dans le secteur tertiaire (c'est-à-dire toutes les activités non directement productives de biens de consommation : commerce, professions libérales, administration, etc...).* Cette diversification n'apparaît que dans les agglomérations d'une certaine importance : aujourd'hui on ne donne le nom de ville qu'aux agglomérations ayant au moins deux mille habitants. »<sup>2</sup>

**Le village**, structure de taille urbaine plus restreinte, est caractérisé par une activité de secteur primaire (exploitation des ressources naturelles). Il est marqué par la présence d'une mairie et d'une église. Il peut être défini comme une « *agglomération à fonction spécialisée, généralement agricole, plus rarement artisanale ou industrielle, où se trouve le siège d'administration d'une commune rurale.* »<sup>3</sup>.

En fonction de sa taille (nombre d'habitants, nombre d'éléments bâtis et présence de services), le village constitue un **bourg**.

**Le hameau** est un groupe d'habitations rurales situé hors agglomération, il peut comporter une chapelle.

Rappelons que cette étude a pour sujet les villages du territoire du futur Parc national. Seuls les villages, les bourgs satellites correspondant à des anciens villages autrefois indépendants qui ont été affiliés à un centre urbain plus important et les villages autrefois indépendants ayant fusionné ont été pris en compte.

---

<sup>1</sup> La fusion de communes ne peut intervenir qu'entre communes limitrophes et entraîne la disparition de la personnalité morale de l'ensemble des communes concernées pour donner naissance à une personne juridique nouvelle et différente.

Elle peut prendre deux formes distinctes : celle de la fusion simple et celle de la fusion-association.

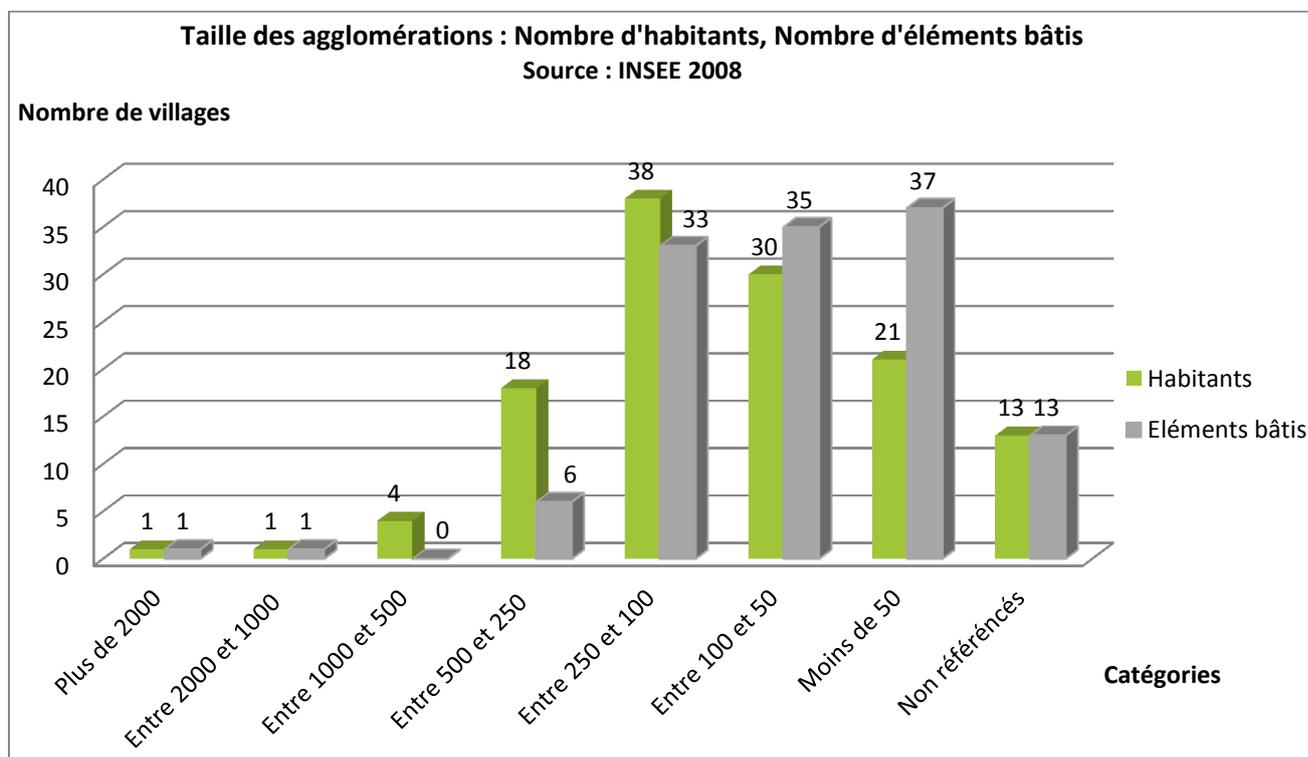
D'après la définition du 13/03/2008, de la Direction générale des collectivités locales, [www.dgcl.interieur.gouv.fr](http://www.dgcl.interieur.gouv.fr). Loi n° 71-588 du 16 juillet 1971 sur les fusions et regroupements de communes

<sup>2</sup>PEROUSE DE MONTCLOS JM, *Architecture, méthode et vocabulaire, Principes d'analyse scientifique, XII. Urbanisme, Agglomérations et parties d'agglomérations. p391\_1.*

<sup>3</sup> *Idem.*

Les hameaux satellitaires constitués essentiellement de fermes isolées n'ont pas fait l'objet d'une analyse dans cette étude.

Le tableau ci-dessus classe les 126 unités urbaines étudiées par catégories en fonction de leur nombre d'habitants et de leur nombre d'éléments bâtis<sup>4</sup>.



Graphique 1 : Répartition des villages par taille en fonction de leur nombre d'habitants et leur nombre d'éléments bâtis. ©INSEE 2008 / GIP-PNFCB-LM, 2012.

Il laisse apparaître que la majorité de ces unités urbaines constituent des **villages** de petite taille voire de très petite taille. 68 unités urbaines sur 126 étudiées, soit plus de 50% du corpus, sont des villages possédant entre 250 et 50 habitants et entre 250 et 50 éléments bâtis à l'image de Marac (226 habitants – 112 éléments bâtis), Dancevoir (246 habitants – 168 éléments bâtis), Prusly-sur-Ource (176 habitants – 92 éléments bâtis), Saint-Broing-les-moines (183 habitants – 118 éléments bâtis) et Echalot (104 habitants – 76 éléments bâtis) par exemple.

17 % (21 villages) des villages possèdent moins de 50 habitants et 29 % (37 villages) moins de 50 éléments bâtis, constituant ainsi de très petites structures urbaines : Menesble (10 habitants – 18 éléments bâtis), Les Gouilles (16 habitants – 11 éléments bâtis), Rouelles (36 habitants – 20 éléments bâtis), Poinsetot (49 habitants – 32 éléments bâtis).

<sup>4</sup> Chiffre INSEE, recensement population 2008.

Seulement 19% (soit 24 villages) des unités urbaines du territoire possèdent plus de 250 habitants. Et parmi elles, seule Châtillon-sur-Seine remplit les caractéristiques d'une **ville** abritant 5801 habitants et 2991 éléments bâtis en 2008<sup>5</sup>.

Les autres unités correspondent à des chefs-lieux de cantons : Arc-en-Barrois (773 habitants – 405 éléments bâtis), Recey-sur-Ource (394 habitants – 259 éléments bâtis), Aignay-le-Duc (365 habitants – 251 éléments bâtis), Montigny-sur-Aube (319 habitants – 216 éléments bâtis), ou à des **bourgs** situés le long d'axes routiers et près de centres urbains structurants : A31, N71, N19. A l'exemple d'Orges, Bricon, Richebourg et Leffonds implantés à proximité de Chaumont, ainsi que de Prauthoy et Vaux-sous-Aubigny situés entre Langres et Dijon.

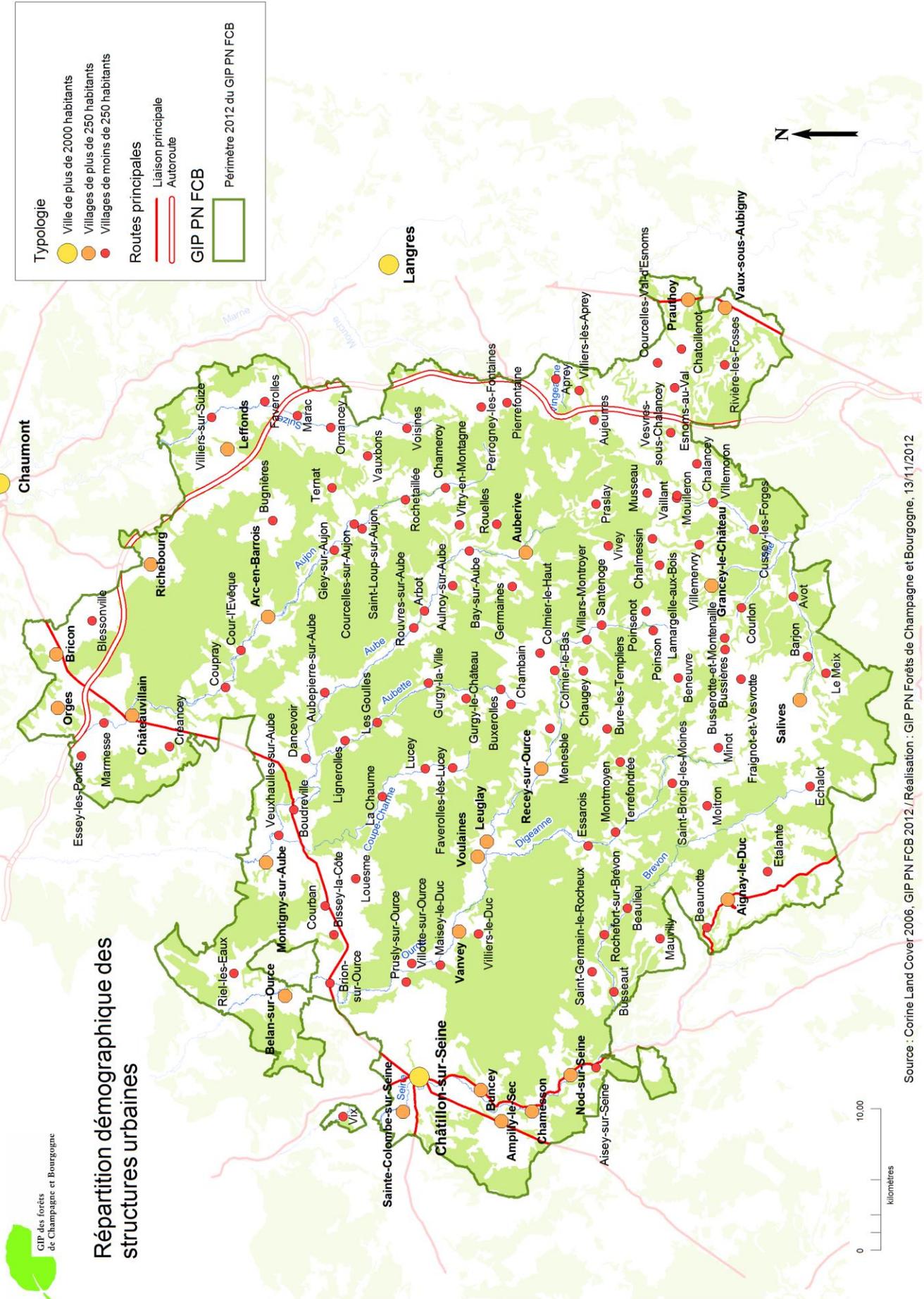
L'implantation de structures industrielles est également un facteur de développement urbain, influant sur le nombre d'habitants et de constructions. Ceci est notamment le cas pour Salives et le Commissariat à l'Energie Atomique de Valduc ainsi que pour Sainte-Colombe-sur-Seine et Arcelor Mittal Wire.

La carte ci-après, rend compte de cette stratification ainsi que de la répartition des petits villages, des villages de plus de 250 habitants et des villes sur le territoire d'étude.

En vue des éléments présentés, il apparaît que le cœur forestier du périmètre d'étude abrite de petites entités urbaines, peu bâties et peu habitées. La population se concentrant principalement dans les centres administratifs et industriels, chefs-lieux de canton, ainsi qu'à proximité des axes routiers et des centres urbains plus importants.

---

<sup>5</sup> Exception du corpus d'étude, elle est par sa différence d'échelle, difficilement comparable au reste des villages du territoire. Elle répond cependant aux mêmes caractéristiques urbaines (entrées d'agglomérations, voirie, espace central parcellaire, monuments remarquables)



Carte 2 : Typologie des structures urbaines : villes - bourg - villages, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Cette classification « ville, bourgs-villages » basée sur l'analyse statistique des données INSEE, se traduit en partie par une distinction de formes bâties dans la composition des villages. A la fois causes et conséquences, l'offre de services, la présence d'industrie, le nombre d'habitants et leurs activités professionnelles au cours des siècles induisent le développement urbain et les formes architecturales des agglomérations du territoire<sup>6</sup>.

On peut distinguer trois formes de structures urbaines :

Typologie	Nombre de villages	Pourcentage
Structure urbaine de type rural	83	66%
Structure urbaine intermédiaire	35	28%
Structure urbaine de type bourg	7	6%
Ville	1	1%
TOTAL	126	100%

Tableau 1: Répartition des agglomérations selon leur typologie urbaine, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.

**Les structures urbaines de type rural** se caractérisent par la concentration importante de fermes et granges, regroupant bâtiment d'habitation rurale et bâtiments d'exploitation. Unités urbaines de petite échelle, elles sont structurées autour d'une activité agricole en partie préservée et représentent près de 66% des entités du territoire.



Figure 1 : Structures urbaines de type rural : Buxerolles, Rochetaillée, Menesble, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

**Les structures urbaines intermédiaires** sont des éléments de plus grande échelle. Elles se caractérisent par leur mixité de typologies du bâti entre de grands domaines agricoles, des fermes et granges ainsi que de rares maisons de bourg.

---

<sup>6</sup> La composition d'un village et les typologies de bâti feront l'objet d'un développement détaillé, dans la partie II. COMPOSITION ET CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES p.22 à 44.

Elles se sont développées au cours de siècles, perdant progressivement leur fonction agricole. Les fermes sont en grande partie réhabilitées en maisons d'habitation et des services y furent implantés au fil des années : poste, station-service, poste de secours, épicerie. Ces structures intermédiaires sont soit d'anciennes places fortes seigneuriales influentes (Aisey-sur-Seine, Gurgy-la-ville, Dancevoir) et/ou des villages abritant ou ayant abrité un ou plusieurs sites industriels (forge, haut-fourneau, tuilerie : Voulaines-les-templiers ; Saint-Loup-sur-Aujon, Sainte-Colombe-sur-Seine) ; soit des villages situés en périphérie de villes plus importantes (Richebourg, Vaux-sous-Aubigny).

La densité de population y est généralement plus importante que dans les petites structures de type rural. Elles représentent 28% des unités urbaines du territoire soit 35 villages, dont Leuglay, Voulaines-les-Templiers, Prauthoy, Ampilly-le-Sec, Aisey-sur-Seine, Salives, Orges et Bricon.



Figure 2 : Structures urbaines intermédiaires : Chamesson, Courban, Orges, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

**Les structures urbaines de type bourg** se caractérisent par la présence d'un ensemble de typologies de bâti variées : maisons d'habitation indépendantes, commerces, bâtiments industriels, maisons de notables, équipements administratifs..., organisés autour d'un centre administratif ou de services structurants.

Peu nombreuses à l'échelle du territoire (7 villages bourgs, soit 6% du corpus), elles sont constituées des principaux chefs-lieux de cantons : Arc-en-Barrois, Recey-sur-Ource, Chateauvillain, Aignay-le-Duc, Grancey-le-Château, Auberive et Prauthoy.



Figure 3 : structures urbaines de type bourg : Chateauvillain, Recey-sur-Ource et Grancey-le-Château, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Quelques soient leurs tailles, ces structures urbaines sont des éléments caractéristiques des paysages du territoire. L'analyse de leur site d'implantation permet d'appréhender l'importante corrélation entre les villages et leur environnement.

## 2. Implantation paysagère

En fond de vallée, à flanc de coteau, en plaine, en plateau ou en promontoire, les structures urbanisées marquent en effet les panoramas et les points de vue. Relevant d'une réflexion humaine, de qualité de vie, prenant en compte les critères d'exposition, de sécurité, d'accès aux voies de communication, d'accès aux ressources naturelles : points d'eau et forêt, minerais, carrières de pierre..., l'implantation d'un village témoigne ainsi d'une interaction directe entre les hommes et leur espace naturel. De cette interaction, naît l'intérêt paysager des villages.

La qualité et la préservation de ce lien « homme, village, nature » constituent l'un des éléments caractéristiques définissant le territoire. L'essentiel de celui-ci, recouvre la région naturelle du plateau de Langres, aussi appelée la Montagne châillonnaise en Côte-d'Or. Il présente différentes unités paysagères qui se distinguent principalement par la géomorphologie et l'occupation des sols.

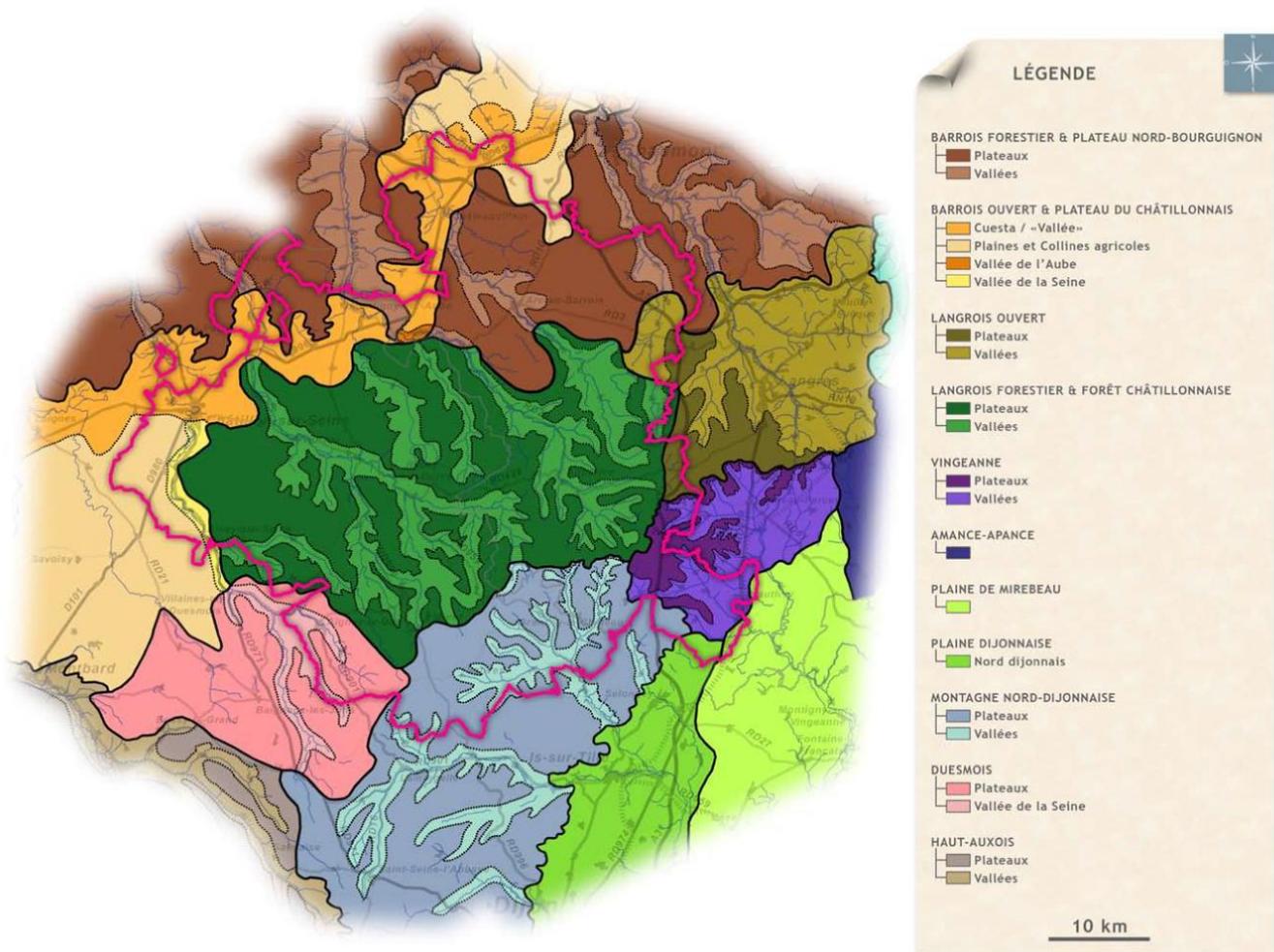


Figure 4 : Carte des aires paysagères du territoire d'étude du futur Parc national, © Etude éolienne, ONF/GIP-PNFCB-LM, 2012..

De cette topographie particulière, découlent sept grands types d'implantation de villages :

- les villages de plateau ;
- les villages de sommet de coteau ;
- les villages de flanc de coteau ;
- les villages de vallée et de fond de vallée ;
- les villages promontoire ;
- les villages de plaine.

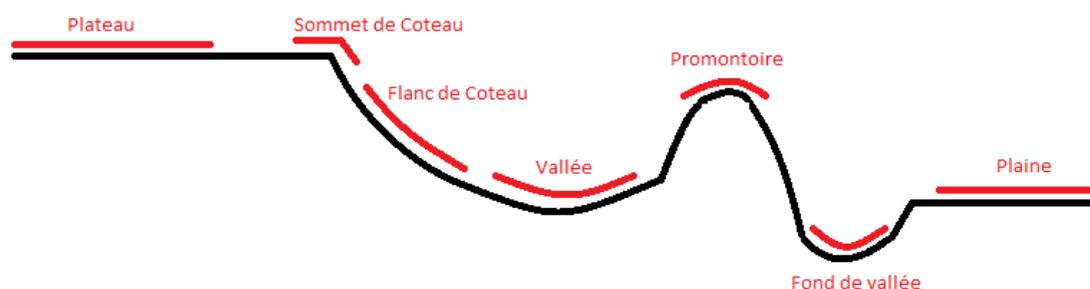


Schéma 1 : Implantation paysagère des villages. ©GIP-PNFCB-LM, 2012.

Implantation	Nombre de villages	Pourcentage
Plateau	18	14%
Sommet de coteau	3	2%
Flanc de coteau	20	16%
Vallée	64	51%
Promontoire	6	5%
Plaine	15	12%
Total	126	100%

Tableau 2 : Répartition des villages par typologie d'implantation paysagère ©GIP-PNFCB-LM, 2012.

Sur les 125 villages :

- 18 (14 %) sont situés sur un plateau et 15 (12 %) en plaine.
- 3 (2%) sont situés en sommet de coteau, 20 (16%) à flanc de coteau et 6 (5 %) en promontoire.
- 64 (51 %) sont situés en vallée et en fond de vallée.

Les formes de villages dépendent en grande partie des sites d'implantation. La topographie, à l'origine de la forme architecturale des villages joue en effet un rôle important. Les avantages (protection, exposition, facilité de circulation...) et les inconvénients (isolement, contraintes de développement urbain...) divergent en fonction des sites d'implantation. Les villages situés en plaine, sur un plateau ou en larges vallées sont en effet sujets à moins de contraintes au développement urbain que les villages situés à flanc de coteau, en fond de vallée ou sur un promontoire.

La carte 3 p.19, permet de situer globalement les grandes aires paysagères à l'échelle du territoire. La carte 4 p.20 indique pour chaque structure urbaine, la typologie d'implantation à laquelle elle appartient.



**Plateau : Chambain, Chamero, Bussière**



**Plaine : Louesme, Bissey-la-Cote, Créancey**



**Flanc de coteau : Chaugey, Courlon, Terrefondrée**



**Sommet de coteau : Colmier le haut**

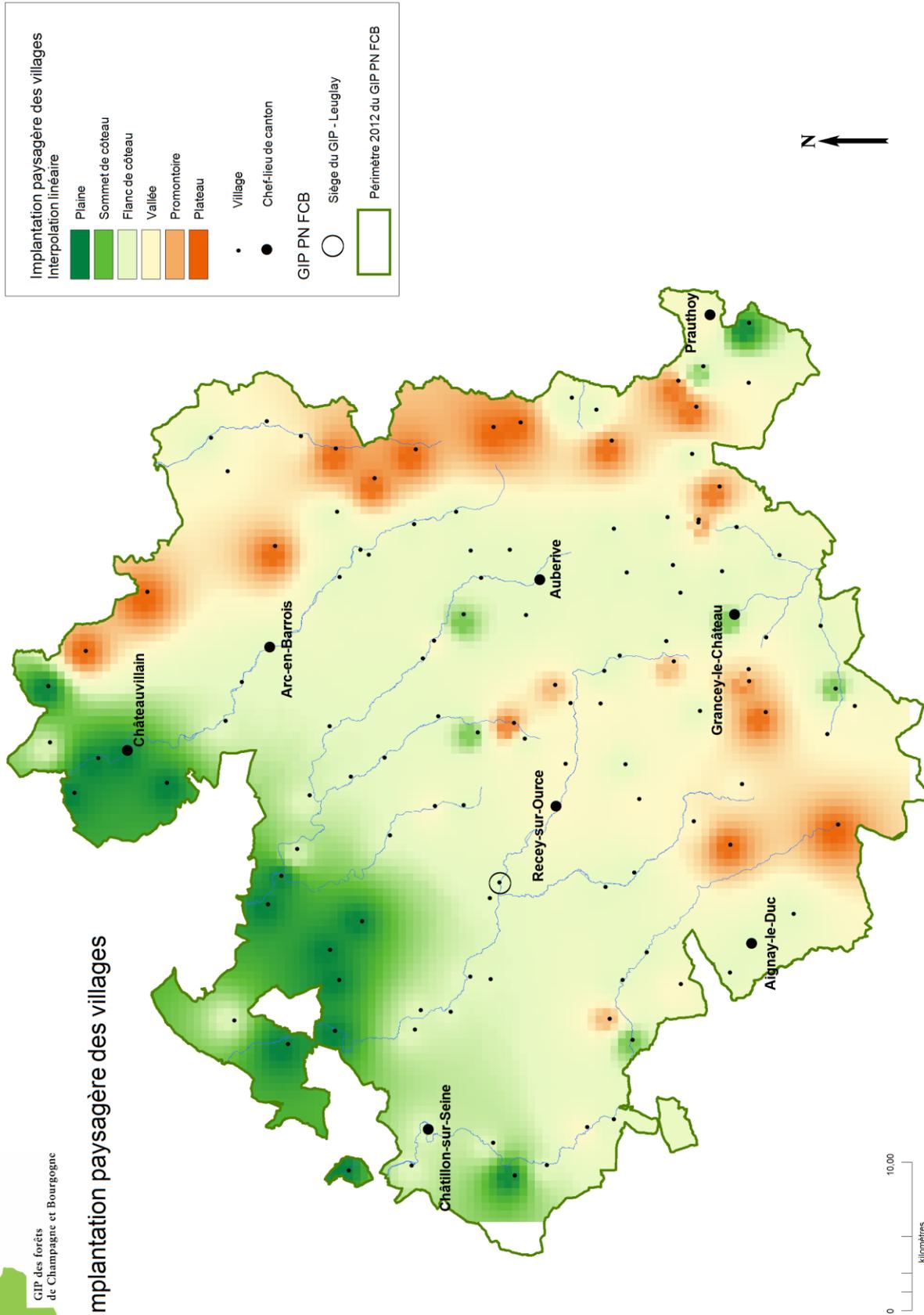
**Promontoire : Grancey-le-Château, Barjon,**



**Vallée et fond de vallée : Prusly-sur-Ource, Aignay-le-Duc, Aisey-sur-Seine**

**Figure 5 : Implantation paysagère des villages ©GIP-PNFCB-LM, 2012.**

### Implantation paysagère des villages



**Implantation paysagère des villages**

**Interpolation linéaire**

- Plaine
- Sommet de coteau
- Flanc de coteau
- Vallée
- Promontoire
- Plateau

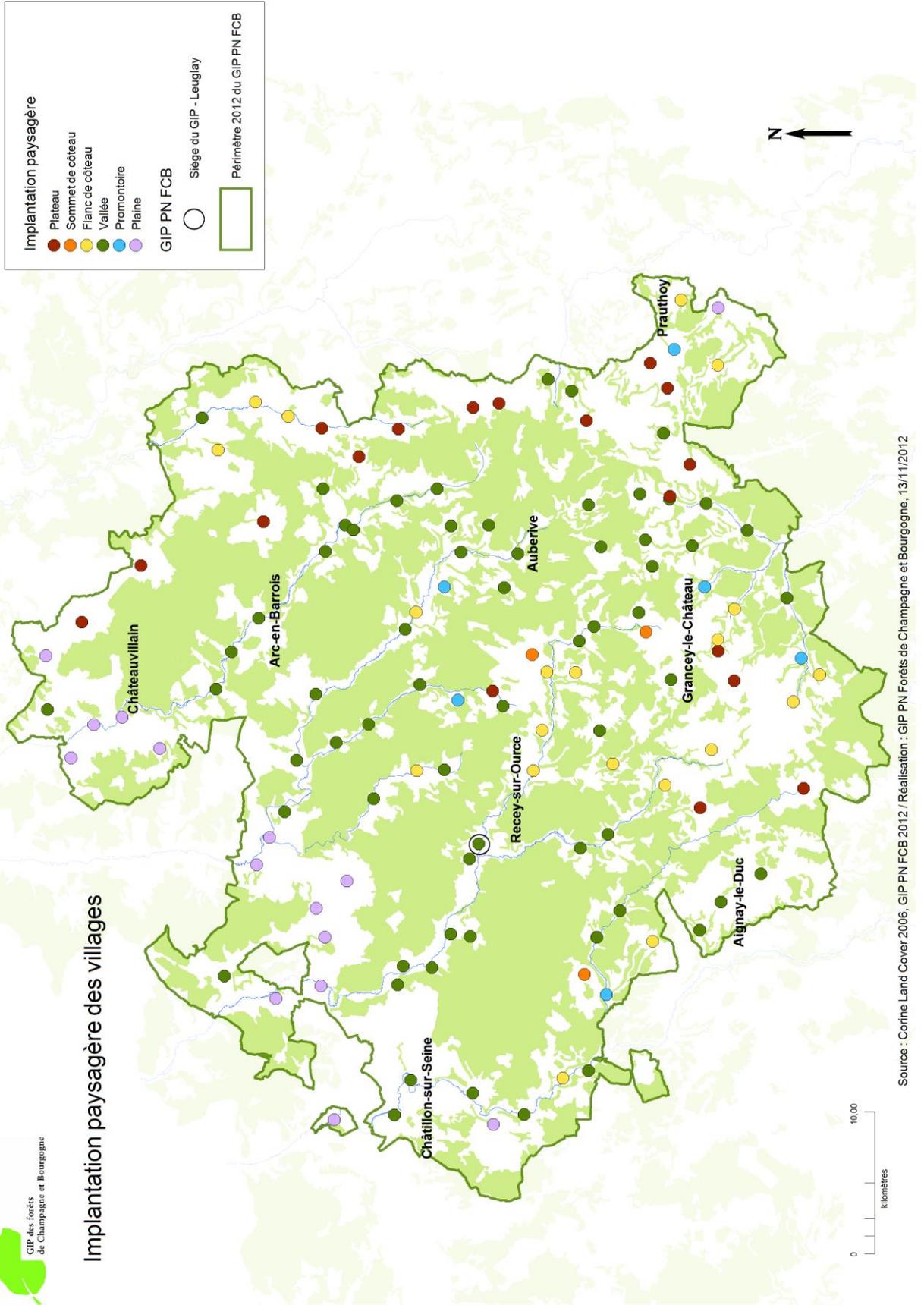
**GIP PN FCB**

- Village
- Chef-lieu de canton
- Siège du GIP - Leuglay
- Périmètre 2012 du GIP PN FCB

Source : Corine Land Cover 2006, GIP PN FCB 2012 / Réalisation : GIP PN Forêts de Champagne et Bourgogne, 13/11/2012

Carte 3 : Implantation paysagère des villages, les grandes typologies paysagères à l'échelle du territoire, ©GIP-PNFCB-LM,-2012.

## Implantation paysagère des villages



Carte 4 : Implantation paysagère, typologie par villages, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.

La corrélation entre village et paysage est d'autant plus importante dans le contexte forestier du territoire.

La forêt omniprésente est en effet la toile de fond récurrente des villages. Elle constitue un des éléments caractéristiques de leur implantation et de leur développement. Que ce soit en tant que marqueurs paysagers « lointains », ligne d'horizon, ou repères géographiques pour les villages de plaine, de plateau ou de coteau, d'éléments « limitatifs » de développement pour les villages de vallée, ou en tant que véritable enceinte de protection verte pour les villages bâtis en fond de vallée forestière, dans les espaces très densément boisés à l'image d'Aprey, Beaulieu, Gurgy-la-Ville, Maisey-le-Duc, Rouelles, Terrefondrée, Villiers-le-Duc ou Villotte-sur-Ource, la forêt joue à la fois un rôle de fil conducteur et de barrière physique entre les différentes structures urbaines. Située au loin dans le paysage ou en limite des parcelles d'habitation, elle constitue un des éléments clé de la valeur paysagère des villages du territoire.



Figure 6 : Impact paysager de la forêt sur les villages, La Chaume, Villiers-le-Duc, Rouelles, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Ressource naturelle vitale, autre marqueur paysager majeur, la présence de cours ou de points d'eau est un autre facteur déterminant pour l'implantation des villages. 87% de ceux-ci sont ainsi traversés par un cours d'eau ou bâtis le long de ses rives.

La toponymie de certains villages rend compte de cette liaison, reprenant le nom de la rivière : Recey-sur-Ource, Rochefort-sur-Brevon, Villiers-sur-Suize, Châtillon-sur-Seine, Rouvres-sur-Aube..., ou faisant référence à la présence d'un cours d'eau : Rivières-les-Fosses, Essey-les-Ponts.

D'autres unités urbaines ont été bâties à proximité directe d'un cours d'eau, situées en surplomb de vallée par exemple ou munies d'un accès rapide à un cours d'eau, rivière ou ruisseau : Saint-Loup-sur-Aujon, Voulaines-les-Templiers, Vivey... .Beaucoup d'autres villages sont reliés à des petits ruisseaux ou ont été bâtis près de sources exploitées.

Seules quelques exceptions, sans accès direct à l'eau, ne possèdent que des réservoirs artificiels. Cette spécificité peut, comme pour les villages bâtis sur l'eau, être mentionnée dans leur appellation à l'image d'Ampilly-le-Sec.

A la fois fil conducteur et barrière topographique pour les structures urbaines, cette riche composante hydraulique se traduit également de manière architecturale. De nombreux ouvrages d'art (ponts,

passerelles) équipements publics (lavoirs, fontaines) et bâtiments de production (moulins et industries) usant de la force motrice de l'eau, constituent un riche patrimoine hydraulique. Structurant leur composition et témoignant de l'histoire des hommes, ce patrimoine (paysager et architectural) lié à l'eau est une autre importante caractéristique des villages du territoire.



Figure 7 : Impact paysager de l'eau sur les villages, Orges, Aignay-le-Duc, Rochefort-sur-Brevon, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Typologie et implantation paysagère :

- **Les villages de petite taille**, essentiellement composés de fermes et de granges, représentent **66%** des structures urbaines du périmètre d'étude. **Châtillon-sur-Seine est la seule ville** du territoire.
- Les villages sont majoritairement implantés **en vallée (51%)** et à flanc de coteau (16%).

**L'interaction étroite entre les forêts, les cours d'eau et les villages est une caractéristique majeure des paysages du territoire.**

## 2. COMPOSITION ET CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

Cette seconde partie identifie, à l'échelle du périmètre d'étude, les grandes caractéristiques architecturales des villages.

- Les structures ou grands éléments de composition à l'échelle d'un village seront tout d'abord détaillés : forme générale, entrées de village, voirie, centre et espaces publics, parcellaire et alignement.
- Puis, cette partie sera complétée d'une analyse des grandes typologies de bâti : fermes, maisons, hangars...ainsi que des matériaux et techniques utilisés sur le territoire.

Photographies, schéma et plans illustrent chacun de ces éléments.

Le recensement réalisé dans chaque village du territoire, rend compte d'une composition architecturale très homogène, d'une logique de construction ainsi que de formes de bâti locales sur l'ensemble du territoire d'étude.

Matériaux, techniques de construction, formes et couleurs se déclinent en effet sur l'ensemble du corpus, sans notion de frontière départementale. On peut ainsi définir un « style architectural »<sup>7</sup> propre au territoire ; se distinguant des grands domaines agricoles et vigneron du sud de la Côte d'Or et de l'architecture à pans de bois du nord de la Haute-Marne.

## 1. Structures

On retrouve sur l'ensemble étudié, le même système constructif, formes bâties et logiques de composition, qui permettent de dresser le portrait type du village local.

Ville, bourgs ou villages, quelle que soit leur échelle ou leur forme, comportent une à plusieurs entrées, disposent d'un système de voirie et regroupent des parcelles bâties autour d'espaces centraux marqués par des bâtiments à vocation religieuse, civique et pratique.

On peut distinguer deux grandes **formes de développement urbain** : **les villages rue** ou étendus et **les villages masse** ou groupés.



**Le village rue**, ou linéaire s'organise le long d'une voie de communication. Les constructions, s'étirent le long de cet axe en fonction de la forme de la rue (rectiligne, ou en L par exemple). Le centre est souvent moins marqué, remplacé par l'impact paysager du front de rue et de l'enfilade des façades. Les villages rue ne représentent que 18% du corpus étudié et restent peu nombreux.

**Figure 8 : vue aérienne de Blessonville, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.**

---

<sup>7</sup> Cf : - BUCAILLE R, *L'architecture rurale et l'habitat paysan en Haute Bourgogne*. Contribution à la mise en œuvre de propositions théoriques élaborées pour le Corpus de l'Architecture Rurale Française. (2 volumes), École des hautes études en sciences sociales. (EHESS). Paris, France, 1979.

- JOUDINAUD L, *Atlas architectural de la Haute-Marne*, Conseil général de la Haute-Marne, 2001.
- ROYER C, *Champagne-Ardenne : l'architecture rurale française*, Éditions A. Die, 2001.
- THINLOT F, *Maisons paysannes de Bourgogne*, Berger-Levrault, Paris, 1974.



**Le village masse** ou groupé est organisé autour d'un carrefour. Le centre est généralement marqué par des bâtiments référents centraux : église, mairie, château. Les constructions s'étendent entre les voies de communication et autour du centre. Les villages masses représentent près de 82 % du corpus étudiés.

Figure 9 : vue aérienne d'Aignay-le-Duc, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

**Les entrées de villages :** premières et dernières visions du village, délimitent le centre urbain, l'enceinte habitée par rapport aux terres exploitées agricoles ou forestières.

Pour les villages les plus anciens, les entrées de villages peuvent être marquées par le passage de véritables portes percées dans le mur d'enceinte ou le franchissement d'un pont. Plusieurs villages ont ainsi gardé une partie de leurs fortifications comme Recey-sur-Ource, Chalancey, Salives, Grancey-le-Château ou Châteauvillain.

Pour d'autres ces enceintes sont encore visibles dans les noms de rue ou se laissent percevoir dans les formes urbaines, comme pour Courban et ses plantations sur le tracé des anciens fossés ou Vanvey et sa promenade des remparts.



Figure 10 : Enceinte, portes et ancien fossés, Recey-sur-Ource, Châteauvillain, Salives, Grancey-le-Château, Vanvey, Courban, Châteauvillain, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Alignement d'arbres, haies d'arbustes, croix et murs en pierre sèche constituent d'autres marqueurs paysagers d'entrées de village. Les croix, monuments de protection divine, servent également de borne, soulignant l'emplacement des chemins et les abords de bourg. Les murs en pierre sèche, premier signe d'habitation, délimitent les propriétés en bordure de chemin et solidifient les bas-côtés. Les alignements d'arbres, les haies et les arbustes, apportent abri, ombre et qualité paysagère. Très nombreux sur le territoire, ces éléments font partie du patrimoine paysager et culturel du territoire.



Figure 11 : Gurgy-la-ville, Bissey-la-Cote, Ternat, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

L'extension urbaine et l'évolution des usages font que les entrées de villages sont peu à peu remodelées. Hangars, centres commerciaux, nouveaux quartiers résidentiels sont les nouveaux marqueurs des entrées de village. Ces nouvelles constructions soulèvent la question de l'équilibre à atteindre entre préservation des paysages ruraux et adaptation aux besoins contemporains, dans un objectif de développement durable des territoires et de qualité de vie.



Figure 12 : Aujeurres, Buncsey, Villiers-sur-Suize, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

**La voirie**, constitue la desserte interne du village. Les bourgs sont majoritairement desservis par une ou deux voies principales, complétées par un réseau de ruelles, desservant les différentes propriétés. Elles sont majoritairement revêtues d'un enrobé. Les accotements sont soit constitués de trottoirs marqués par des bordures en béton, soit simplement enherbés. Certaines structures anciennes ont gardé leur système médiéval de ruelles et de venelles<sup>8</sup>.



Figure 13 : Gurgy-le-Château, Rivières-les-Fosses, Recey sur Ource, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

**Le centre du village** est généralement marqué par un ou plusieurs **bâtiments symbole évocateur d'un pouvoir** (administratif, religieux, seigneurial) tel une mairie, une église ou chapelle, un château, une maison forte... .Les églises et les mairies sont les éléments les plus référents, reconnaissables et fédérateurs. Elles représentent un patrimoine bâti important à l'échelle du territoire, qu'il serait intéressant d'étudier dans leur ensemble.



Figure 14 : Vanvey, Chamesson, Arc-en-Barrois, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

<sup>8</sup> Une venelle désigne une petite rue étroite, un passage. Elle se différencie de la ruelle par son étroitesse et son absence d'aménagement..

Il peut également être lié à des **équipements fonctionnels**, fontaines, lavoirs, halles. Ces bâtiments et équipements peuvent, en fonction de la taille du village, des ressources et des nécessités, être démultipliés et/ou décentralisés, formant ainsi un réseau d'espaces publics.



Figure 15 : Bissey-la-Côte, Dancevoir, Riel-les-eaux ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

La place est définie comme un « espace libre... généralement entouré de constructions formant dégagement devant un édifice ou un carrefour. »<sup>9</sup> Le traitement de ces places peut être très variable en fonction de la taille et des structures administratives présentes.

Ainsi Châtillon-sur-Seine dispose de plusieurs places, marquant son centre-ville. Les chefs-lieux de cantons et villages bourgs possèdent généralement une place, plus ou moins aménagée selon les cas. Ceci est par exemple le cas pour Montigny-sur-Aube, Arc-en-Barrois et Dancevoir pour lesquels cet espace central est fortement lié à la présence d'un château, d'une église ainsi que d'une fontaine ou d'un lavoir.

Pour les structures de nature rurale, la place correspond à un espace public moins défini (parvis d'église ou de mairie, élargissement de voies au croisement de routes). Elle est rarement aménagée et est parfois laissée à l'abandon ou dénaturée. Cet espace représente cependant le cœur du village et peut être marqué par un arbre remarquable (tilleul de Sully ou de la Liberté), une fontaine, un monument aux morts.

Chaugey, Perrogney-les-Fontaines, Vauxbons et Busseaut possèdent un parterre enherbé ou un verger clos de murs en pierre sèche en leur centre. Propriétés privées ou vestiges de jardins monastiques, ces cœurs verts sont des éléments urbains rares et de grande qualité, essentiels à préserver ainsi qu'à mettre en valeur.

---

<sup>9</sup> Tiré de PEROUSE DE MONTCLOS J-M, *Architecture, méthode et vocabulaire, Principes d'analyse scientifique, XII. Urbanisme, Agglomérations et parties d'agglomérations*, p.392. 190.



Figure 16 : Busseaut, Gurgy-la-ville, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Les cimetières tiennent également une place importante dans la structure des villages. Autrefois placés à proximité de l'église, beaucoup ont été transférés au XIXe siècle en périphérie des bourgs, mais leur emplacement reste très souvent lisible et structurant.

Le schéma et la photographie ci-contre illustre bien la logique de construction et les éléments structurants d'un village typique du territoire :



Figure 17 : schéma du centre de Saint-Broing-les-Moines, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 18 : Saint-Broing-les-Moines, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Au carrefour de deux voies de communication, on retrouve un espace ouvert, au cœur du bourg réunissant l'église, la mairie, le lavoir ; deux arbres et un abri-bus.

### Parcellaire et alignement.

Pour la plupart des villages, les bâtiments sont placés en front de rue et sont complétés, en fond de parcelle par des jardins et des vergers clos de murs en pierres sèches. Des venelles permettent de circuler entre les propriétés.

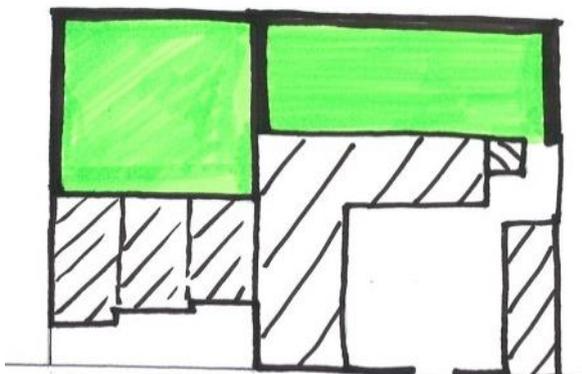


Schéma 2 : Plan parcellaire type

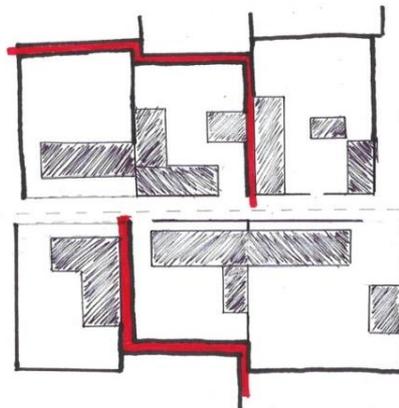
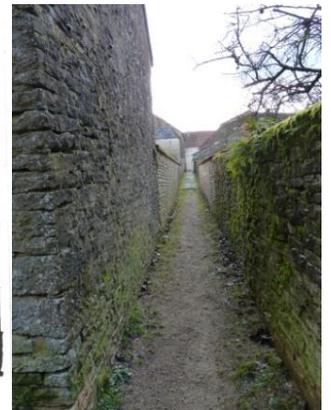


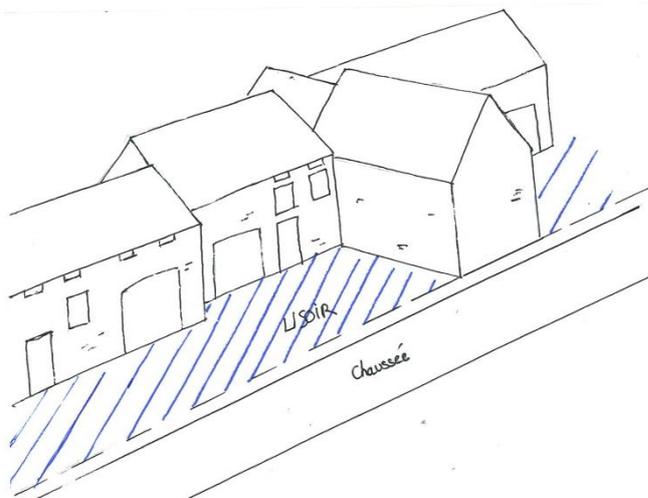
Schéma 3 : Plan de desserte, les venelles entre les jardins clos  
©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.





Dans les structures urbaines de type rural, les parcelles sont de taille moyenne et de forme polygonale. Le tissu parcellaire est assez lâche et aéré. Les bâtiments y sont orientés sur rue, de manière discontinue. Sans alignement net, ils sont le plus souvent placés en retrait de la chaussée, traduisant la présence d'anciens usoirs.

Figure 19 : Alignement sur rue discontinu, Chambain, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



L'usoir est un espace entre la chaussée et le bâti, qui servait de zone d'entrepôt pour le bois de chauffage et le fumier ou d'aires de stationnement pour les véhicules et les outils aratoires.

Il correspond à un recul du bâti d'environ 3 à 7 mètres depuis la chaussée. La distinction entre les propriétés privées et l'espace public était alors assez floue, la rue se confondant ainsi avec les usoirs et les cours des fermes<sup>10</sup>. Cet usage a aujourd'hui disparu et l'espace libéré généralement utilisé comme cour ou parking est de plus en plus privatisé et clôturé.

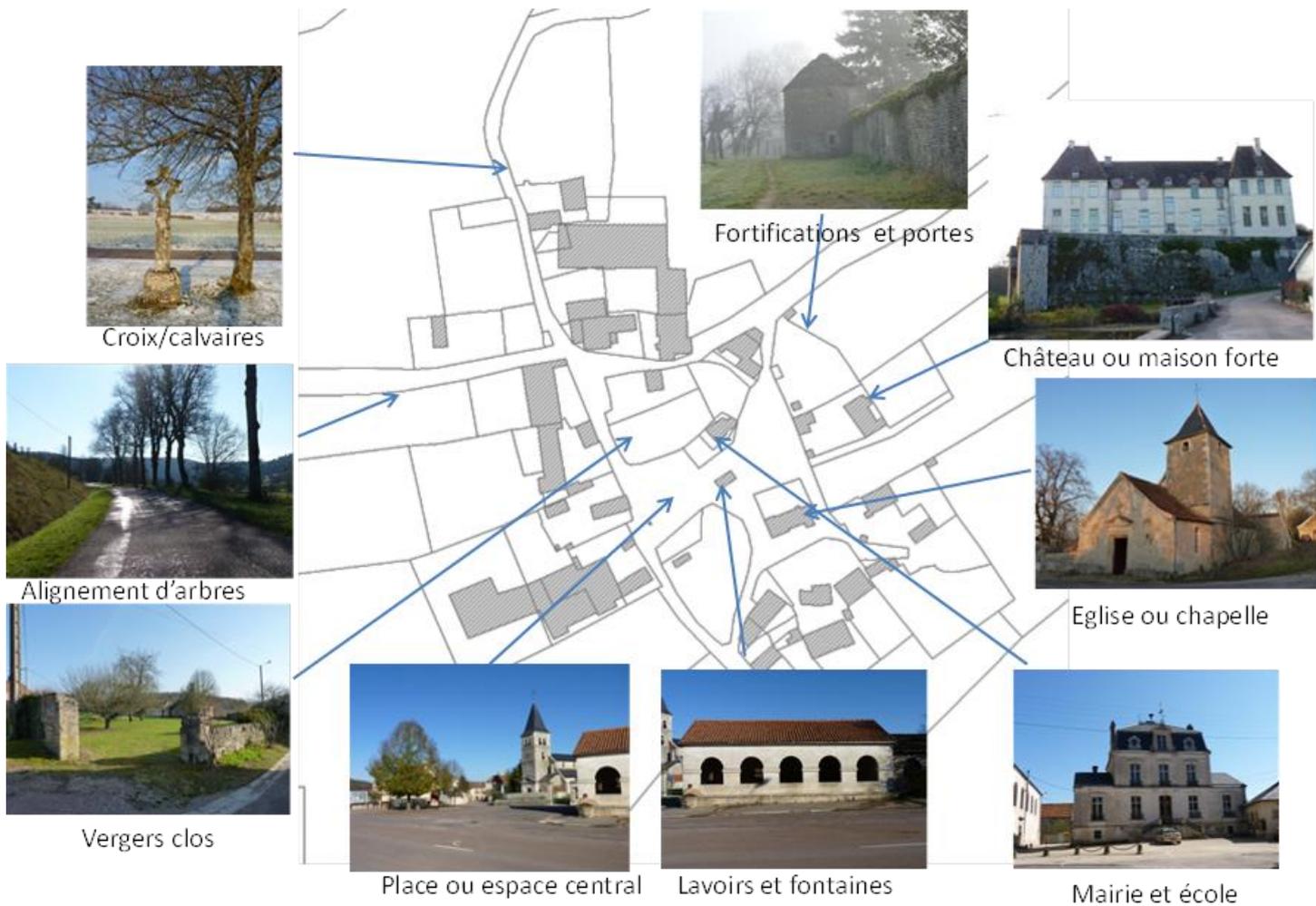
Schéma 4: Usoir, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Dans les structures urbaines de type bourg, le parcellaire est plus dense, de forme plus rectangulaire, en lanière et souvent issu pour les parties les plus anciennes, du Moyen-Âge. Les bâtiments sont ainsi orientés et alignés sur rue, formant un front continu et régulier.

Figure 20 : Alignement sur rue continu, Châteauvillain, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

<sup>10</sup> Juridiquement, leur statut est un peu particulier : ils font partie du domaine public communal mais un droit coutumier d'usage est reconnu au propriétaire riverain de la parcelle.



**Figure 21 : Plan parcellaire de Chaughey, photographies de Perrogney-les-Fontaines, Recey-sur-Ource, Montmoyen, Chaughey, Saint-Broing-les-moines, Busseaut, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.**

Ce schéma non réaliste, récapitule l'ensemble des structures caractéristiques des villages du territoire référencées précédemment. Il permet de continuer l'analyse du point de vue plus spécifique des typologies de bâti ainsi que des matériaux et techniques de construction.

## 2. Le bâti : typologie et matériaux.

### a) Typologie du bâti

On retrouve sept grandes catégories de bâti dans les villages du territoire :

- Maison de bourg
- Maison rurale
- Ferme et grange : forme bloc, forme en U, domaine agricole
- Maison de notable/ maison de maître/ maison à tourelle
- Hangar
- Pavillon moderne



Figure 22 : Maison de bourg de Recey-sur-Ource, maison de notable de Leuglay, maison à tourelle de Dancevoir, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 23 : Maison rurale de Germaines, ferme bloc de Vivey, ferme en U de Courlon, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 24 : Domaine agricole de Courban, hangar de Pierrefontaines, pavillon de Nod-sur-Seine, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Les fermes et les petites maisons rurales constituent la grande majorité des constructions. Les chefs-lieux de canton ont un cœur bâti de petites maisons de bourg. Seule la ville de Châtillon-sur-Seine présente, en plus de ses cœurs, une architecture du 20<sup>ème</sup> siècle d'après-guerre et de grands ensembles. Il sera détaillé les formes de bâti les plus caractéristiques du territoire :

### **Les fermes et granges :**

Les fermes et granges datant des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, constituent la famille typologique la plus représentée. D'un point de vue général, elles sont constituées d'un bâtiment d'habitation, d'une grange et d'une étable. Les corps de logis s'élèvent sur trois niveaux : le rez-de-chaussée, le premier étage (étage principal) et l'étage d'attique (baie rectangulaire de plus petite taille située sous l'égout de toiture) et se composent de deux à trois travées (jusqu'à cinq travées pour les édifices les plus importants). Les façades s'élèvent de manière verticale, avec un alignement des différentes ouvertures et de la souche de cheminée. La modénature très simple, comprend des encadrements de baies, des chainages d'angle en pierres de taille et quelques chambranles à chanfrein ou à arc surbaissé suivant les époques de construction. La porte de grange peut-être soutenue soit par un linteau en bois, soit par un arc clavé surbaissé en pierre.



Figure 25 : Ferme, Colmier-le-Bas ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

On peut cependant distinguer trois grandes sous-catégories : la ferme bloc, la ferme en U et le domaine agricole :

**La ferme bloc**, est construite selon un plan massé, rectangulaire. Elle abrite de manière linéaire, la grange, l'étable et l'habitation. Elle est couverte soit par un même toit à deux pans, soit par plusieurs toitures

indépendantes de hauteurs variées, couvrant les différentes parties de l'édifice construites au gré des besoins et des agrandissements.



Figure 26 : Ferme bloc de Bugnières,

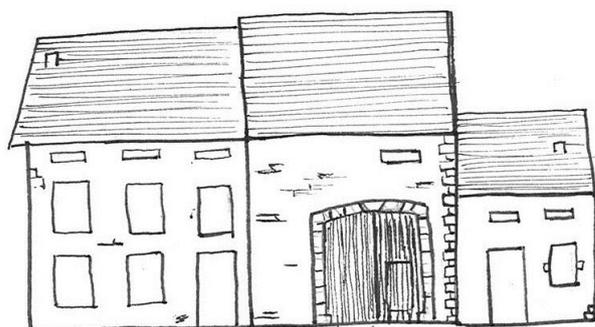


Figure 27 : Plan d'une ferme bloc, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

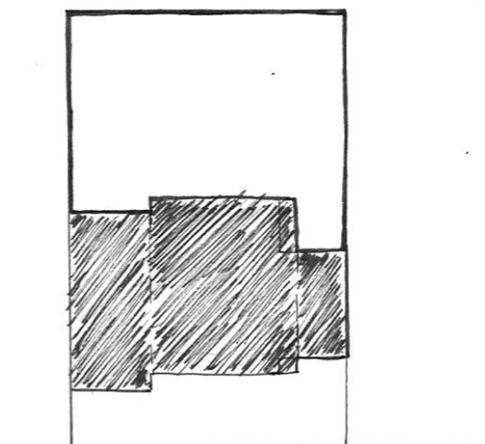


Figure 28 : Schéma d'une élévation de façade de ferme bloc, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

**La ferme en U ou L** est construite autour d'une cour intérieure. Le bâtiment d'habitation et les corps d'exploitation sont disposés en blocs plus ou moins indépendants autour de cet espace central, servant de cour. Celle-ci peut être ouverte sur la rue ou isolée de celle-ci par un mur percé d'un grand portail ou par une porte cochère.



Figure 29 : Ferme en U ou en L de Faveroles, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

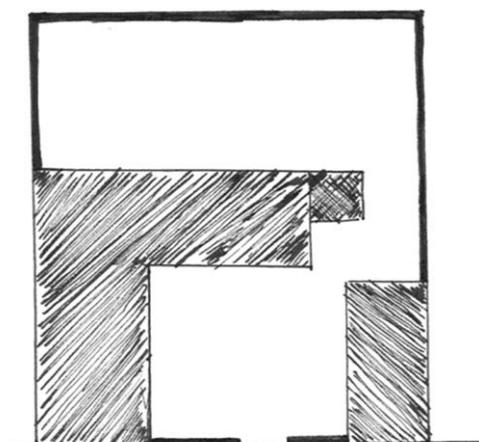
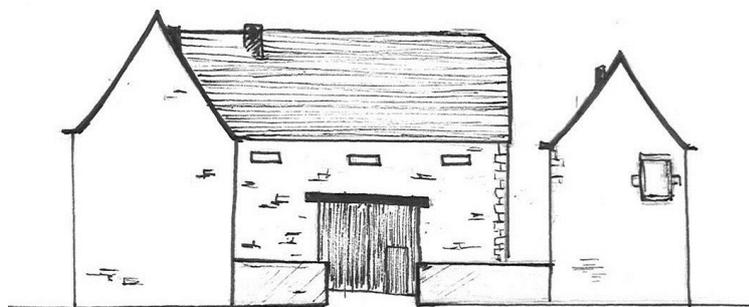


Figure 30 : Schéma d'une élévation de façade de ferme en U, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Figure 31 : Plan d'une ferme en U ou L, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

**Les domaines agricoles** correspondent à des fermes de grande volumétrie, closes par des murs ou des bâtiments qui protègent la cour intérieure. En fonction de la richesse de leur propriétaire, le bâtiment d'habitation peut-être une demeure bourgeoise, ou une maison rurale indépendante du reste des bâtiments d'exploitation.



Figure 32 : Domaines agricoles de Courban et d'Esnois-au-Val, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

### Les maisons rurales

Les maisons rurales sont de petits édifices de village, de volumétrie simple, implantées sur rue ou en léger retrait. Elles sont liées aux métiers de l'agriculture ou de l'artisanat. De modénature élémentaire, elles s'élèvent sur un à deux étages, avec un rez-de-chaussée et un étage d'attique sous les combles. Des escaliers en pierre caractérisent les maisons de vignerons, pour lesquelles la partie d'habitation est construite en surélévation sur les caves.



Figure 33 : Maisons rurales de Gurgy-le Château et Germaines, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

### Les maisons de bourg

Les maisons de bourg, sont des édifices à l'architecture rigoureuse, composée pour répondre à un rythme établi de rue ou de place. Mitoyennes, composées en cohérence avec le front bâti auquel elles appartiennent, elles sont situées sur des parcelles relativement étroites. Elles peuvent être complétées par des cours ou des jardins. De structure horizontale, elles s'élèvent sur deux à trois niveaux et possèdent deux ou trois travées. Des commerces avec devantures, peuvent occuper le rez-de-chaussée et des baies rectangulaires d'aération sont généralement situées en étage d'attique. Enduites, leur modénature peut être plus ou moins riche, alignement des baies, corniche, bossage, encadrement de baies et chaînage d'angles en

Pierre de taille rythme ces façades. Elles sont couvertes par une toiture en bâtière (à deux pans) de tuiles plates ou de tuiles mécaniques.



Figure 34 : Maisons de bourg de Giey-sur-Aujon et Recey-sur-Ource, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

### Maisons de maître ou de notable :

Demeures de villégiature, résidences de maître de forge, maisons de notable ou logements de propriétaire terrien, les maisons de maître se différencient nettement des autres types de bâti par la richesse de leur composition. Elles sont en effet constituées d'un imposant bâtiment d'habitation et peuvent être complétées de plusieurs dépendances et communs (orangerie, écurie, garage, maison de gardien...). Ces bâtiments sont le plus souvent implantés au cœur d'un parc, clos de murs. D'imposants portails ferronnés en marquent les entrées. Ces demeures reflètent l'importance sociale et la réussite financière de leurs propriétaires. Elles s'élèvent généralement sur trois niveaux et possèdent entre trois et cinq travées, valorisant la travée centrale, magnifiée par un escalier, un perron, un balcon...

Mises en scène, elles arborent une architecture composée et rythmée par des corniches, des bandeaux, des encadrements moulurés. Elles sont couvertes de toitures à volumes complexes (deux, quatre pans, toiture à la Mansart), à tuiles plates ou en ardoise et sont ornées de cheminées, de lucarnes en pierre de taille ainsi que des ornements de faîtage en zinguerie.



Figure 35 : Maison de maître d'Ormancey, maison de maître et maison de notable d'Arc-en-Barrois, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Les demeures à tourelles, répandues au 16<sup>ème</sup> siècle, correspondent aux maisons de notable des siècles postérieurs. Logis des officiers de justice ou de maître de forge, elles se caractérisent par la présence d'une tour en demi-hors-œuvre abritant un escalier à vis.



Figure 36 : Demeure à tourelles de Giey-sur-Aujon et Villars-Montroyer, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

D'autres catégories de bâtiments à caractère isolé, sont également présents sur le territoire<sup>11</sup>, à l'image des nombreuses maisons fortes, châteaux, abbayes ou prieurés...



Figure 37: Maison forte de Veuxhailles-sur-Aube et de Gurgy-la-ville, château de Rochefort-sur-Brévon, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

---

<sup>11</sup> N'ayant pu être étudiés spécifiquement dans cette étude ces bâtiments nécessitent cependant une analyse complémentaire à l'échelle du territoire du futur Parc national.

## b) Matériaux et techniques de construction

La mise en œuvre dépend de la typologie et de l'usage d'un bâtiment. On relève cependant à l'échelle du territoire d'étude une grande homogénéité dans l'emploi des matériaux et techniques de construction. Le calcaire, la chaux, le bois, la tuile, le fer et la fonte en sont les éléments caractéristiques, utilisés bruts ou transformés grâce aux savoir-faire souvent séculaires des habitants du territoire.

### Le calcaire - la maçonnerie

Les maçonneries des bâtiments sont constituées de moellons calcaires plus ou moins équarris issus des nombreuses carrières environnantes. Des variations de teintes et de grains sont ainsi perceptibles sur l'ensemble du périmètre d'étude. Elles sont traditionnellement recouvertes d'un enduit à la chaux. Certaines de ces pierres calcaires ont de plus été taillées pour réaliser les linteaux, les emmarchements, les encadrements de baies (fenêtres et portes) ainsi que les chaînages d'angle des façades. Abondantes en surface, également issues de l'épierrage des champs, ces pierres calcaires furent longtemps utilisées à sec pour construire murs et murets ainsi que pour servir de matériau de couverture (toitures en laves<sup>12</sup>). Ces techniques de construction et de couverture en pierre sèche sont des savoir-faire caractéristiques du territoire<sup>13</sup>.



Figure 38: Mur en pierre sèche à Essarois, cabote avec maçonnerie et couverture en pierre sèche à Terrefondrée, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

### La chaux et les sables - enduits badigeon et mortier

La chaux, matériau traditionnel issu de la calcination du calcaire, fut utilisée dans les mortiers pour monter les murs de pierre ainsi que dans les enduits afin de protéger la maçonnerie et embellir les constructions.

---

<sup>12</sup> La lave est l'appellation locale de la pierre calcaire, utilisée pour couvrir les toitures.

<sup>13</sup> Une étude complémentaire sur la préservation de ces savoirs techniques semble intéressante à mener dans une optique d'état des lieux exhaustif du patrimoine bâti du futur Parc national.

D'une manière générale, on distingue deux techniques de mise en œuvre sur le territoire :

- Les façades des bâtiments d'habitation : « les maisons » sont recouvertes d'un enduit couvrant.
- Les façades des bâtiments d'exploitation, fermes et dépendances sont, quant à elles, enduites à pierre vue. L'enduit à pierre vue ou à joints beurrés est un revêtement fin ou altéré pour lequel le mortier bouche les joints en débordant sur les pierres suivant leur relief.



Figure 39 : Enduit à pierre vue, enduit couvrant, Leuglay, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

Sur l'ensemble des villages, les enduits sont de couleurs douces, sobres, en demi-teinte variant de l'ocre gris à l'ocre beige, ocre rose, ocre jaune sans être blanche et en accord avec les tons des pierres locales, selon les ressources locales. Leur texture va du lisse au légèrement taloché.

### Le bois - la charpente et la menuiserie

Le bois ressource naturelle abondante sur le territoire, fut traditionnellement utilisé pour la fabrication des charpentes, notamment pour les imposantes charpentes en chêne nécessaires au support des toitures en lave. Il sert également à la fabrication des linteaux des portes de certaines granges, ainsi qu'en menuiserie extérieure et pour la fabrication du mobilier (parquet et meubles).

Figure 40 Halles d'Aprey, Grange d'Aulnoy-sur-Aube ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Traditionnellement, les menuiseries extérieures (portes, encadrement de fenêtres et volets) en bois étaient peintes aux pigments naturels dans les nuances ocres (terres, terres calcinées), en accord avec les couleurs d'enduits de façade. Plus tardivement elles furent teintées par des peintures au plomb aux nuances gris argenté. Aujourd'hui, en fonction des villages, on retrouve beaucoup de couleurs bois, mais également des

tons rouges, verts et gris-bleus. Les menuiseries en PCV<sup>14</sup> (portes, fenêtres, volets roulants) ont très souvent remplacé les menuiseries traditionnelles. De plus en plus nombreuses et de couleur blanche, elles marquent très fortement les façades du bâti traditionnel.

### **Le fer et la fonte - clôtures et garde-corps**

Les forgerons, les maréchaux ferrant, les fenderies et les fonderies produisent localement les pentures et la serrurerie complétant les menuiseries, utilisant les ressources en minerai et les savoir locaux. Les garde-corps, les clôtures et les portails, sans être communs à l'ensemble des bâtiments du périmètre d'étude, restent très courants. Ces éléments correspondent plus particulièrement à la typologie des maisons de notables, caractérisant la notion de propriété et la démonstration de richesse de leurs propriétaires. Cependant, dans le cadre du schéma de privatisation des espaces, illustré par la disparition des usoirs au cours du 20<sup>e</sup> siècle, de nombreuses propriétés ont ainsi été redessinées. Les exploitations furent clairement isolées et démarquées par l'implantation de murets, de clôtures et de portails. Ces éléments de clôtures sont majoritairement peints de couleurs sombres, noirs, gris-bleus, rouges ou verts foncés. Ces grilles sont aujourd'hui souvent remplacées par des éléments en PCV, des bardages de bois et/ou des plantations.



Figure 41 : Clôture et portails à Chateauvillain, rambarde et marquise à Courban, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

---

<sup>14</sup> Polychlorure de vinyle, PCV ou PVC.

## La tuile / la toiture

La majorité des couvertures sont symétriques et constituées de deux pans dits « en bâtière », inclinés entre 45 et 55°. On trouve également de nombreuses toitures à croupettes<sup>15</sup>, couvrant les bâtiments d'exploitation de grande volumétrie des fermes, ainsi que des toitures à quatre pans pouvant être recouvertes d'ardoise, pour les bâtiments publics (type mairie) ou pour les maisons de notables et grandes demeures.

La forme de toit en bâtière est issue de la technique traditionnelle de couverture en lave. Ces couvertures de pierre d'environ 35cm d'épaisseur et de 800kg au mètre carré, nécessitent de massives charpentes en chêne, deux pans inclinés à 45° permettant une bonne répartition des charges. Sur l'ensemble du territoire, on ne retrouve plus que des vestiges de ces toitures pourtant typiques : chapelles rurales, appentis de fermes, four à pains... . Le village de Bure-les-Templiers (21), conserve encore quelques rares maisons d'habitation au toit en laves. Vacants, oubliés, ces éléments ont gardé leur structure originelle mais sont majoritairement en état de dégradation avancé.

La tuile plate dite « de Bourgogne » constitue un autre matériau de couverture de tradition locale, fabriquée par les tuileries du territoire ; jugées plus noble et moins difficile à mettre en œuvre, elle a remplacé une grande partie des toitures en laves. Etroite et fine (31x17cm), la tuile plate de Bourgogne est spécifique par ses dimensions et sa couleur brun-rouge foncé.

Enfin, la tuile mécanique, matériau standardisé, est de plus en plus présente, remplaçant les couvertures traditionnelles.



Figure 42 : Toiture en lave à Cussey-les-forges, tuiles plates et tuiles mécaniques à Praslay, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

---

<sup>15</sup> Les croupettes sont les petits versants de toit réunissant les deux pans principaux d'un toit à leur extrémité, sans descendre à la même hauteur que ceux-ci.

Outre ces techniques traditionnelles de construction, on trouve également les matériaux et usages standardisés de la construction moderne, PCV, fibres synthétiques, bétons, aluminium... Utilisés dans le cadre de nouvelles constructions (pavillons, hangars... etc.) ou de travaux de rénovation. Ils posent la question de la cohabitation entre les formes traditionnelles et les matériaux contemporains.



Figure 43 : Courcelles, Bay-sur-Aube, Gurgy-la-Ville, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

La composition des villages du territoire est très lisible. On retrouve de manière uniforme, **les mêmes éléments de composition, les mêmes formes architecturales et matériaux de construction.**

- Les villages sont principalement **massés**, marqués par leur **église**, leur **mairie**, leur **lavoir** et leurs **fontaines**. Des **croix** et des **alignements d'arbres** annoncent les entrées de village.
- Essentiellement constitués de **fermes et de granges** ouvertes sur les rues aux façades simplement composées, ils sont constitués de bâtiments orientés sur la rue en léger retrait, prolongés en fond de parcelle par **des jardins** ou des vergers **clos de murs en pierre sèche**.
- **Les pierres calcaires, le bois, la chaux et les tuiles de Bourgogne**, en sont les matériaux typiques.

Le territoire se caractérise ainsi par une architecture de pierre, simple et sévère, profondément liée au terroir.

## 3. EVALUATION DE LA QUALITE DES VILLAGES

Cette dernière partie analyse la qualité des structures urbaines selon trois angles, leur intérêt historique, architectural et paysager, leur état de conservation et leur degré de mise en valeur.

Chacun de ces angles est traité par le biais de :

- l'énoncé des critères d'évaluation,
- la présentation des degrés et catégories identifiées,
- un schéma de répartition de ces catégories à l'échelle du corpus,
- une planche photographique d'illustrations,
- une carte permettant une lecture par villages des résultats.

Cette évaluation, répond au besoin de posséder un état des lieux de la qualité des villages à la création du projet de parc national, en 2012. Elle servira à la définition d'enjeux pour la future charte du Parc national. Le classement en catégories et les cartes, permettront une définition précise des projets d'actions. Les critères établis pourront in fine servir d'indicateurs dans le cadre des évaluations des futurs programmes.

Le périmètre du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne bénéficie d'une riche histoire et d'un remarquable patrimoine architectural.

L'analyse de l'intérêt historique, architectural et paysager, de l'état de conservation et du degré de mise en valeur des villages permettra d'en évaluer la qualité patrimoniale à l'échelle du territoire.

## **1. Qualité historique, architecturale et paysagère :**

Territoire occupé depuis la préhistoire, situé aux frontières mouvantes du comté de Champagne et du duché de Bourgogne, le périmètre d'étude du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne compte une multitude de *villae* gallo-romaines, d'habitats des 15<sup>ème</sup>-16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles, de maisons fortes, d'abbayes, d'églises, de chapelles et de châteaux...

Aujourd'hui (2012), il comprend en effet 122 monuments historiques (principalement des églises et des chapelles), dont 33 édifices classés à ce titre et 89 inscrits sur l'Inventaire supplémentaires. CF. ANNEXE 4. Monuments Historiques inscrits et classés p.77.

De plus, le caractère rural de ce territoire a induit le développement d'un maillage de villages aux caractéristiques architecturales bien définies : structures de petites dimensions, composées en grande partie de fermes et de granges, selon des formes, des matériaux, des couleurs et des techniques typiques du territoire. Ces villages des 18<sup>ème</sup>-19<sup>ème</sup> siècles, préservés des destructions militaires de 1940 ainsi que des pressions foncières et du renouvellement urbain des agglomérations contemporaines, sont parvenus jusqu'à nos jours dans leur forme et leur typologie d'origine, constituant ainsi un patrimoine architectural d'une rare authenticité.

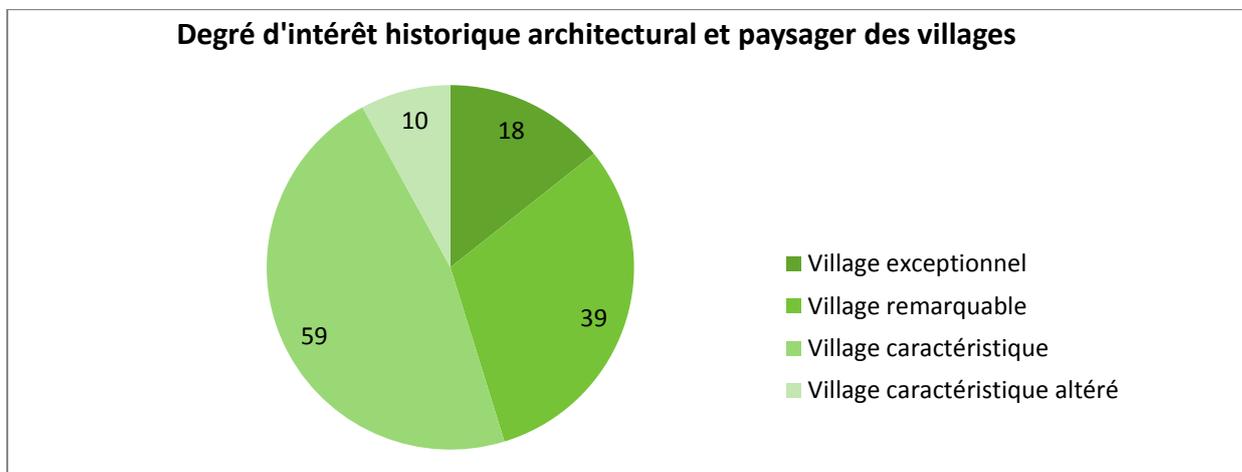
L'évaluation de la qualité architecturale et de l'authenticité des villages est basée sur le croisement de plusieurs critères :

- la présence de monuments historiques et de sites remarquables,
- la qualité et la conservation de leur composition parcellaire,
- la qualité architecturale des bâtiments,
- l'authenticité,
- la qualité pittoresque de leur site d'implantation,
- leur histoire.

On peut ainsi distinguer quatre degrés de qualité architecturale et paysagère, parmi les unités urbaines du corpus étudié :

- Le « **village caractéristique altéré** » par des éléments non intégrés au bâti d'origine. Constructions modernes, hangars, remises, zones d'entreposage sauvage, antennes, réseaux aériens très visibles dans le paysage, ou réhabilitations d'édifices dénaturantes lui ont fait perdre son authenticité bâtie. Peu nombreux, ces villages représentent 8% (soit 10 villages) du corpus. Principalement situés, au centre du périmètre, ils constituent soit des villages à très faibles moyens financiers, enclavés et uniquement voués à l'exploitation agricole et forestière, soit des villages de type « dortoir » situé à proximité de grandes voies de desserte ou de centres urbains plus importants, qui se sont développés au détriment des caractéristiques architecturales du village.
- Le « **village caractéristique** » du territoire dans ses formes bâties et ses matériaux, construit au 19<sup>e</sup> siècle et constitué essentiellement de fermes et granges. Il ne comprend pas de sites remarquables ou de monuments historiques, mais a gardé une certaine authenticité bâtie, témoignant de l'architecture rurale locale du 19<sup>ème</sup> siècle. Il représente près de la moitié des unités urbaines étudiées (59 villages, soit 46%) et s'inscrit de manière homogène sur l'ensemble du périmètre d'étude.
- Le « **village remarquable** » à l'échelle du territoire, possédant un ou plusieurs sites structurants et/ou présentant un degré d'authenticité du bâti élevé. La forme générale du village, sa composition parcellaire, les sites remarquables et le bâti privé ont gardé leur structure, leur lisibilité et leur authenticité, témoignant de la richesse culturelle du territoire. Les 32% des structures urbaines (soit 39 villages) constituant cette catégorie, sont majoritairement situés dans les vallées constituant un maillage de villages au riche patrimoine seigneurial, ecclésiastique et industriel lié à l'eau.
- Le « **village exceptionnel** », recelant un remarquable patrimoine bâti ou une qualité architecturale exceptionnelle à l'échelle territoriale. Les chefs-lieux de cantons ainsi qu'une dizaine de petites structures urbaines implantées dans le cœur forestier du périmètre d'étude et au Sud du territoire, notamment autour des sources de la Tille, constituent les 18 unités urbaines (soit 14% du corpus) de cette catégorie.  
Celles-ci sont en partie fortifiées tel Recy sur Ource, Châteauvillain ou Chalancey, riches d'un ou plusieurs bâtiments ou sites remarquables classés au titre de la loi sur les monuments historiques et les sites fédérateurs au niveau de la composition architecturale à l'image d'Arc-en-Barrois, de Montigny-sur-Aube et de Rochefort-sur-Brevon ou remarquables par leur authenticité bâtie telles que Rouelles, Rivière-les-Fosses ou Villiers-le-Duc.

Le schéma ci-dessous, rend compte de la répartition des villages par catégories de qualité historique, architecturale et paysagère. Il est complété par une planche photographique illustrant cette même qualité ainsi que par une carte permettant de préciser le degré d'intérêt pour chaque entité.



**Graphique 2 : Répartition des villages par degré d'intérêt historique, architectural et paysager, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.**



Figure 44 : Château de Mauvilly, abbaye d'Auberive, château de Montigny-sur-Aube, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 45 : Forge de Rochefort-sur-Brevon, maison de maître de Vanvey, ancienne tuilerie de Praslay, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 46 : Maison Renaissance d'Arc-en-Barrois, maison forte de Minot, église de Rivières-les-Fosses, croix Renaissance de Bay-sur-Aube, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

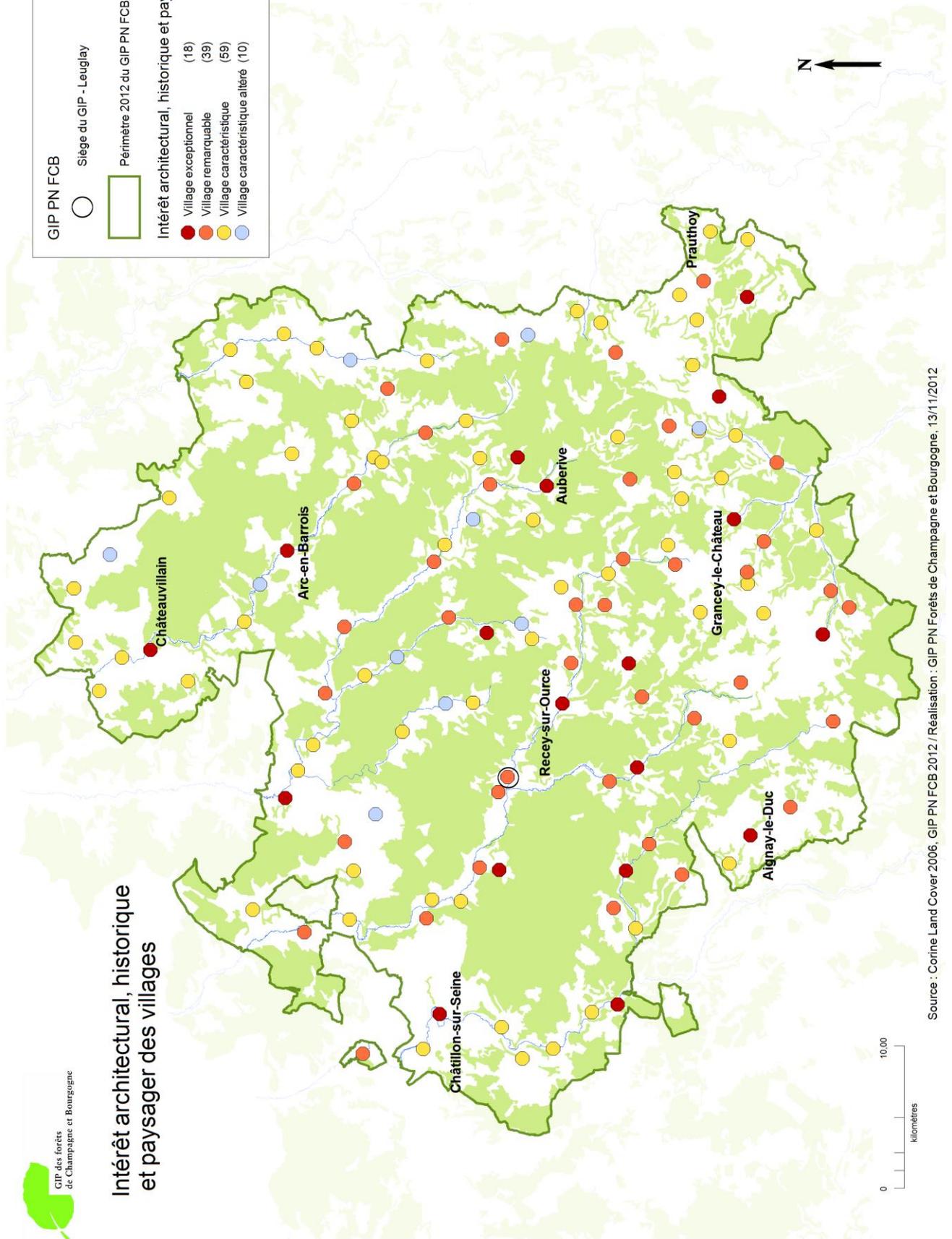
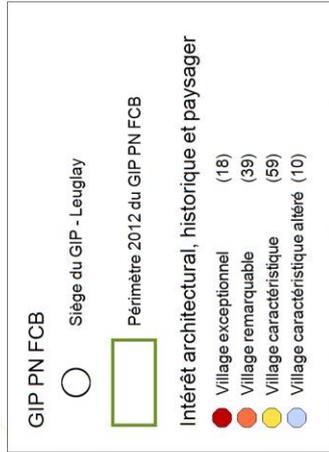


Figure 47 : Fontaine de, lavoir de Perrogney-les-Fontaines, ferme de Ternat, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 48 : Aignay-le-Duc, Châteauvillain, Gurgy-le-Château, Echalot, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

## Intérêt architectural, historique et paysager des villages



Source : Corine Land Cover 2006, GIP PN FCB 2012 / Réalisation : GIP PN Forêts de Champagne et Bourgogne, 13/11/2012

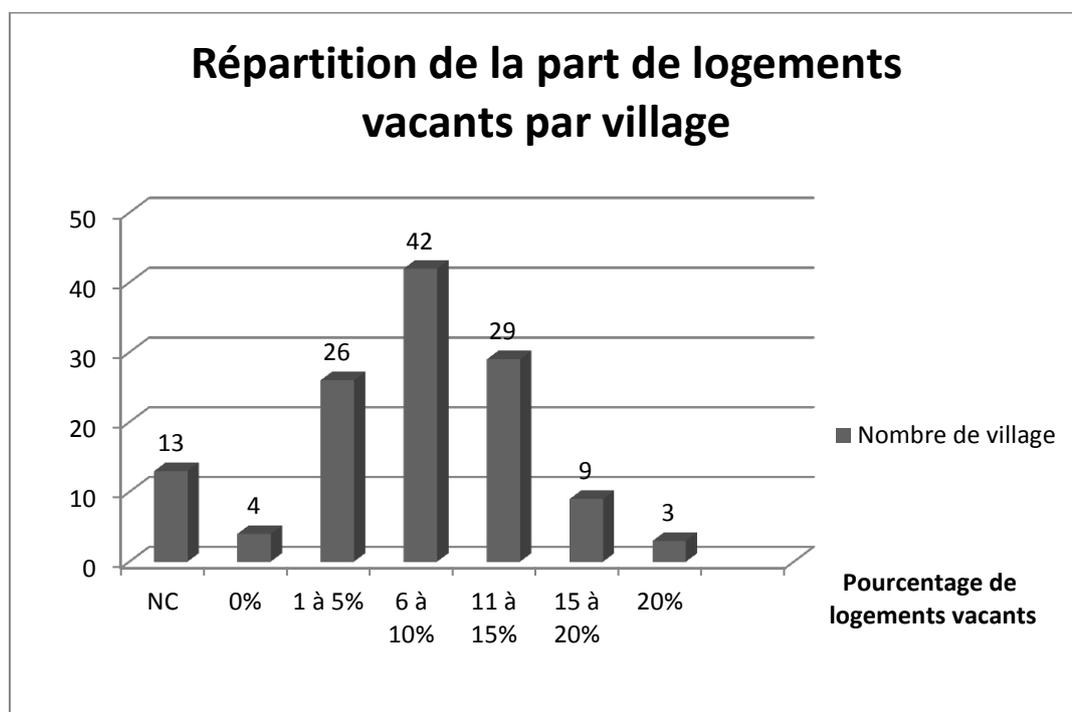
Carte 5 Estimation de l'intérêt architectural, historique et paysager des villages, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.

## 2. État de conservation

La qualité patrimoniale des villages du territoire est en grande partie basée sur leur authenticité exceptionnelle, mais cette « authenticité » a cependant son pendant négatif : la dégradation du bâti.

La préservation du territoire durant les affrontements de la seconde guerre mondiale, l'absence de pression immobilière et la décroissance démographique ont certes permis la conservation des bâtiments et des structures urbaines dans leur état du 19<sup>e</sup> siècle (voire antérieur), mais celle-ci est aujourd'hui menacée. Un nombre important d'édifices sont en effet vacants, en voie de détérioration plus ou moins avancée, ou d'ors et déjà en ruine<sup>16</sup>. Manque d'entretien, taux élevé de vacance : 10,6 % des logements du territoire étaient vacants en 2009<sup>17</sup>, difficultés techniques et financières, manque de sensibilisation apparaissent comme les principales causes.

D'après les chiffres avancés par l'INSEE en 2008 et présentés dans le graphique ci-contre, seulement 4 des 126 villages étudiés ne présentaient pas de logements vacants. 42 villages ont 6 à 10 % de leurs logements vacants, 41 villages ont plus de 10% de leurs logements vacants, dont 3 avec un taux dépassant 20 %.



Graphique 3 : Répartition de la part de logements vacants par village, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.,

<sup>16</sup> Données extraites du traitement du questionnaire à destination des communes. 31 villages sur 67 possèdent des bâtiments en ruine, 36 villages n'en font pas mention et 59 n'ont pas renseigné le champ.

<sup>17</sup> INSEE, Portrait de Territoire, Futur parc national FCB, 2012

L'évaluation de l'état de conservation est basée sur le renseignement des critères suivants :

- Nombre de bâtiments vacants;
- Estimation du nombre de bâtiments en ruine;
- Estimation de l'état de conservation structurel des bâtiments : degré d'altération de la maçonnerie et des couvertures (affaissement des structures maçonnées, des toitures, fissures...).
- Estimation générale de l'état de conservation des revêtements de façade : présence d'enduits, de joints, présence d'altération (fissures, décollements, infiltration d'eau), qualité du matériau...
- Estimation de l'état de conservation du petit patrimoine non protégé degré d'altération de la maçonnerie et des couvertures (affaissement des structures maçonnées, des toitures, fissures...).
- Estimation de la qualité des restaurations des bâtiments : respect des formes, couleurs techniques et matériaux locaux (modification de la forme de l'édifice, adjonction d'éléments modernes type véranda, de baies, de lucarnes, de clôtures... non intégrées, usages inappropriés de PCV, de béton, ou d'aluminium, nuancier de couleur non local...).

On peut ainsi distinguer cinq niveaux d'état de conservation<sup>18</sup> :

- **Le village très altéré**, présente un nombre important de bâtiments vacants, dégradés et en ruine. La voirie, les espaces publics et le petit patrimoine non protégé manquent d'entretien et sont en état avancé de dégradation. Des édifices ont fait l'objet de restaurations dénaturantes en termes de modifications de formes, d'usages de matériaux, de techniques et de couleurs. Peu nombreux à l'échelle du territoire (soit 11 villages), il représente 9% des structures urbaines du périmètre. Celles-ci sont situées ponctuellement dans les vallées forestières de l'Aube et de l'Aujon, sur le plateau de Langres-Vingeanne, ainsi que sur le plateau de la Montagne dijonnaise.
- **Le village altéré**, possède quelques bâtiments en ruine. Une partie du bâti est vacant et manque d'entretien. Il présente des altérations avancées au niveau des structures et/ou des revêtements de façades. Des édifices ont fait l'objet de restaurations dénaturantes en termes de modifications de formes, d'usages de matériaux, de techniques et de couleurs. Ils représentent près de 32% des structures urbaines (soit 40 villages) et sont présents sur l'ensemble du périmètre d'étude.
- **Le village moyennement conservé**, présente très peu ou pas de bâtiments très dégradés ou en ruine. Les espaces publics, les voiries et le petit patrimoine vernaculaire, sans être dans un état de dégradation avancé, manquent d'entretien. D'une manière générale, le bâti, sans importantes

---

<sup>18</sup>Les résultats ayant été obtenu par pondération de critères et notations, la différence peut-être minime pour les villages en bordure de fourchette de notations, tout particulièrement entre les catégories, « villages altérés » et « villages moyennement conservés ». Une quinzaine de villages sont concernés.

altérations structurelles, présente des déficiences au niveau des revêtements de façade. Des édifices ont fait l'objet de restaurations dénaturantes en termes de modifications de formes, d'usages de matériaux, de techniques et de couleurs.

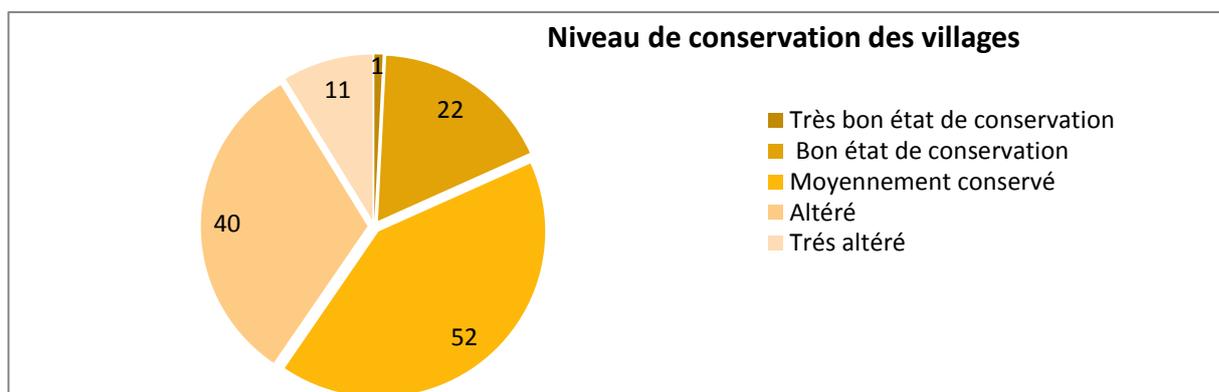
Cette catégorie représente 41% des structures urbaines (soit 52 villages) se situant principalement sur la « cuesta » du Barrois et de la plaine châtilonnaise ainsi que sur les principales vallées (Seine, Ource, Aube, Aujon, Suize).

- **Le village en bon état de conservation**, ne présente pas de bâtiments en état avancé de dégradation. L'ensemble du bâti est en bon état structurel, seules quelques déficiences mineures peuvent être relevées. La voirie, les espaces publics et le petit patrimoine non protégé apparaît comme entretenu et en bon état général. Le village présente une homogénéité de conservation et de restauration du bâti de qualité.

Cette catégorie représente 17% des structures urbaines (soit 22 villages) et se retrouve ponctuellement sur l'ensemble du territoire, particulièrement sur le Sud du périmètre (en dessous d'une ligne Aisey-sur-Seine–Arbot-Marac).

- **Les villages en très bon état de conservation**, ne présente pas d'édifices altérés. La voirie, les espaces publics et le petit patrimoine non protégé, est entretenu et a été récemment restauré. L'ensemble du village présente une qualité de bâti et de restauration homogène. Cette catégorie est très peu représentée sur le territoire, un seul village, Salives, atteint ce niveau de conservation.

Le schéma ci-dessous rend compte de la répartition des villages par niveau d'état de conservation. Il est complété par une planche d'illustrations ainsi que par une carte permettant de préciser l'état de conservation pour chaque entité.



Graphique 4 : Répartition des villages par niveau de conservation, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.



Figure 49: Vacance et détériorations, Bure-les-Templiers, Mauvilly, Les Goules, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 50: Altérations de structure et des revêtements de façade, Chalancey, Montmoyen, Brion-sur-Ource, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 51 : Altérations des revêtements de façade et rénovation inappropriée, Vesvres-sous-Chalancey, Leuglay, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

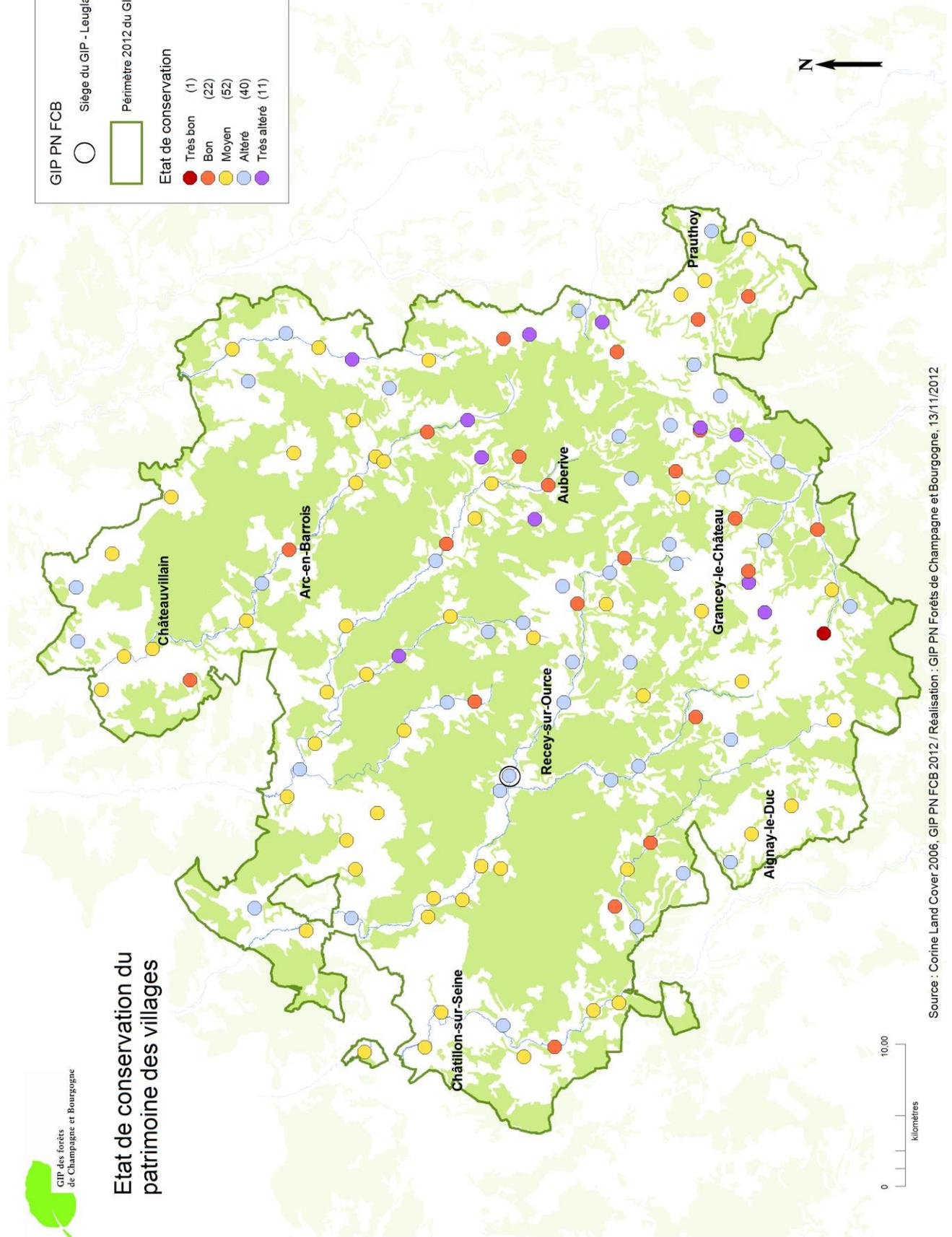
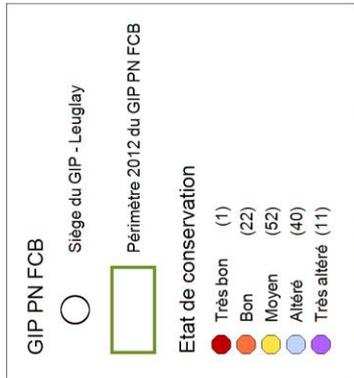


Figure 52 : Transformations des formes bâties, Bay-sur-Aube, Chalmessin, Aujeurres, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 53 : Rénovation de bâti, Chalmessin, Lamargelle aux bois, Colmier-le-Haut, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

## Etat de conservation du patrimoine des villages



Source : Corine Land Cover 2006, GIP PN FCB 2012 / Réalisation : GIP PN Forêts de Champagne et Bourgogne, 13/11/2012

Carte 6 Estimation de l'état de conservation des villages, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.

### **3. Mise en valeur :**

La notion de mise en valeur du patrimoine bâti des villages, découle aussi bien de l'aménagement public : valorisation de la place centrale, du lavoir, fleurissement, éclairage, mise en place de panneaux pédagogiques/touristiques, que de l'aménagement de la propriété privée (comment chacun entretient et met en valeur sa maison, ses murets, son jardin...). Dans une logique d'ensemble, c'est la corrélation entre ces deux aspects public/privé qui fait l'intérêt patrimonial d'une agglomération.

Il est de plus essentiel de considérer la caractéristique intrinsèque de la qualité de village comme « lieu où il fait bon vivre ». Cette notion immatérielle, difficilement mesurable sans étude sociologique, est cependant essentielle pour mesurer la « qualité patrimoniale » d'une structure urbaine. Une volonté de restaurer, de mettre en valeur, d'informer, a ainsi d'importantes répercussions, tout comme la présence de commerces, ou de lieux d'échange social.

Les documents d'urbanisme et les labels de valorisation de village sont des moyens techniques et touristiques de développement qualitatif et de mise en valeur d'un territoire.

Or, sur le périmètre d'étude, 18 communes bénéficient d'un document d'urbanisme (5 plans locaux d'urbanisme en place et 2 en cours de réalisation, 8 cartes communales en place et 3 en cours d'élaboration), et 33 bénéficient d'un label de valorisation : Cœur de villages +, Village d'accueil, Village fleuri, Plus beaux détours de France....

Peu nombreux à l'échelle du territoire, ces outils de développement illustrent à la fois l'absence de pression urbaine nécessitant leur mise en place, de faibles moyens techniques et financiers ainsi qu'un manque de sensibilisation au patrimoine.

L'évaluation de la mise en valeur de villages est basée sur le renseignement des critères suivants :

- Qualité paysagère des entrées de villages : intégration dans le paysage, préservation et valorisation des marqueurs paysagers (murs en pierre sèche, alignement d'arbres, croix), intégration des éléments modernes (hangars, pavillons...).
- État de la voirie : évaluation de l'état général des traitements de sols (revêtements, matériaux, couleur).
- Évaluation de la mise en valeur d'une place ou d'un espace identifié comme cœur de village : présence d'aménagements, de fleurissement, d'éclairage, liaison avec les bâtiments clés et avec le reste du village, fonctionnement social (présence de commerces, d'activités ; lieu de rencontre et de socialisation).

- Caractère végétal - Fleurissement: présence d'un fleurissement de qualité, positionnement, entretien, apports paysagers<sup>19</sup>.
- Evaluation de la visibilité des réseaux aériens et de l'éclairage : intégration des réseaux aériens en centre bourg, évaluation de la gêne paysagère.
- Présence de « points noirs » paysagers : présence ou non d'éléments constituant une gêne paysagère (type décharge sauvage, ruines, remises ou hangars non intégrés, éléments modernes non intégrés).
- Estimation de l'homogénéité: évaluation de la qualité du village comme entité, homogénéité de la mise en valeur et de l'état de conservation sur l'ensemble du village (traitements des sols, espace public, fleurissement d'initiative privé, nuancier de couleurs ...).
- Evaluation de la mise en valeur du petit patrimoine non protégé : entretien, éclairage, valorisation touristique (sensibilisation, développement d'une signalétique et/ou de panneaux pédagogiques).

On peut ainsi distinguer cinq niveaux de valorisation du patrimoine bâti des villages :

- **Le village très faiblement mis en valeur**, est très peu intégré dans le paysage. Son centre et ses entrées sont très fortement marquées par des éléments modernes non intégrés (hangars, pavillons modernes, réseaux aériens, antennes). Les fronts de rue, les espaces publics et le petit patrimoine non protégé ne sont ni aménagés ni mis en valeur. Des points noirs paysagers (type friches, décharges ou zone de stockage...) sont à déplorer. Cette catégorie représente 21% des villages (soit 27 villages) et se retrouve sur l'ensemble du périmètre d'étude.
- **Le village faiblement mis en valeur**, est peu intégré dans le paysage. Le centre et les entrées sont marqués par des éléments modernes peu intégrés (hangars, pavillons modernes, réseaux aériens, antennes). Les fronts de rue, les espaces publics et le petit patrimoine non protégé sont peu mis en valeur. Le traitement du bâti à l'échelle du village est très hétérogène (il n'y a pas de notion d'ensemble, d'unité de village). Des points noirs paysagers peuvent être présents. Cette catégories représente 45% des structures urbaines (soit 57 villages) et se retrouve sur l'ensemble du périmètre d'étude.
- **Le village moyennement mis en valeur**, est intégré dans le paysage. Il bénéficie d'une certaine valorisation. En fonction des cas, les réseaux aériens et les éléments modernes (pavillons, remises, hangars) ont été en partie intégrés. Les espaces publics, la voirie et le petit patrimoine non protégé sont aménagés et/ou entretenus. Le bâti présente une certaine homogénéité de traitement. Cette

---

<sup>19</sup> La phase de recellement ayant été réalisé en hiver, ce critère n'a pas pu être renseigné équitablement, pour l'ensemble du corpus d'étude. Il n'a pas été pris en compte dans l'évaluation générale malgré son intérêt.

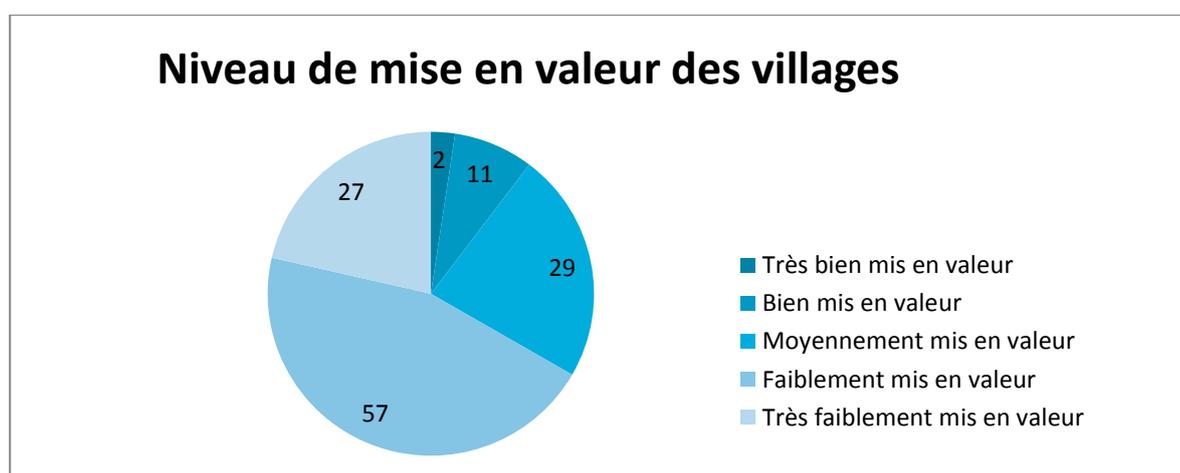
catégorie représente 23% des structures urbaines (soit 29 villages) et se retrouve sur l'ensemble du périmètre d'étude.

- **Le village bien mis en valeur**, possède un impact positif sur le paysage. Il bénéficie d'une valorisation de son centre et de ses entrées. Les éléments modernes (réseaux aériens, hangars, remises, pavillons modernes...) ont été intégrés. Les espaces publics, la voirie et le petit patrimoine bâti ont été aménagés, restaurés et sont entretenus. Le traitement du bâti est homogène sur l'ensemble du village. L'authenticité est préservée et mise en valeur.

Cette catégorie représente 9% des structures urbaines (soit 11 villages) et se situe principalement dans le sud du périmètre (en dessous d'une ligne Aisey-sur-Seine - Arbot - Marac).

- **Le village très bien mis en valeur**, est un repère majeur du territoire. Il bénéficie d'une volonté de valorisation du bâti à l'échelle du village. Les éléments modernes (hangars, remises, pavillons, réseaux aériens, éclairage...) ont été intégrés. Les espaces publics, la voirie et le patrimoine bâti ont fait l'objet d'aménagement et de restauration. L'authenticité architecturale est un élément majeur de la qualité du village. Cette catégorie représente 2% des structures urbaines (soit 2 villages).

Le schéma ci-dessous, rend compte de la répartition des villages par niveau de mise en valeur. Il est complété par une planche d'illustrations ainsi que par une carte permettant de préciser le degré de valorisation pour chaque entité.



Graphique 5: Répartition des villages par niveau de mise en valeur, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.



Figure 54: Entrées et centre de village : Faverolles-les-Lucey, Poinsenot, Dancevoir, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 55 : Patrimoine non protégé et éclairage, Vaillant, Aignay-le-Duc, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 56 : Intégration d'éléments modernes, Leuglay, Vaillant, Gurgy-le-Château, Beneuve, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

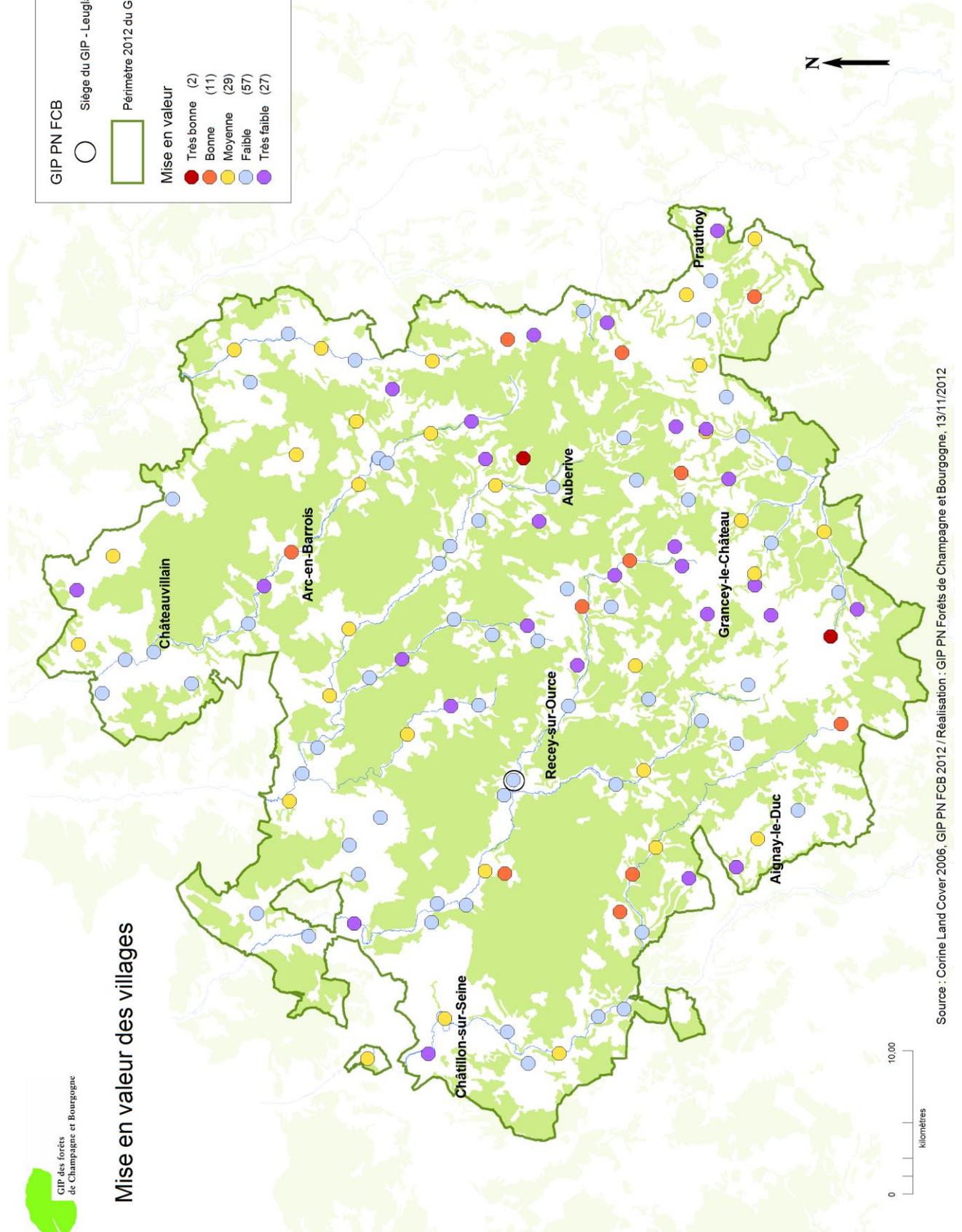
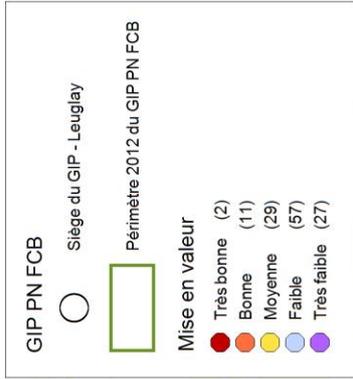


Figure 57 : Hangars, Lucey, Bussièeres, Courcelles Val-d 'Esnoms, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.



Figure 58: Nouvelles constructions, Saint-Broing-les-Moines, Leffonds, Grancey-le-Château, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.

## Mise en valeur des villages



Source : Corine Land Cover 2006, GIP PN FCB 2012 / Réalisation : GIP PN Forêts de Champagne et Bourgogne, 13/11/2012

Carte 7 Estimation de la mise en valeur des villages, ©GIP-PNFCB-LM, 2012.

Le territoire du futur parc national est riche d'un important patrimoine bâti urbain :

- **46%** de villages étudiés présentent **un intérêt remarquable ou exceptionnel**. **57 structures** urbaines présentent en effet une grande qualité historique, architecturale et paysagère.
- Cependant **41%** du corpus apparaît comme dans **un état de conservation altéré ou très altéré**.
- Et seulement **10 %** de l'ensemble des structures urbaines ont fait l'objet **d'une mise en valeur de qualité**.

La qualité des villages est principalement issue de leur **rare authenticité**. Préservée des destructions militaires et des pressions urbaines contemporaines, ils ont en effet conservé leur forme et leur composition des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Fait rare dans le contexte général d'étalement urbain, ils constituent ainsi **un patrimoine exceptionnel à protéger**.

Car aujourd'hui la préservation de cette authenticité est menacée. L'absence de pression urbaine a son pendant négatif, **la dégradation du bâti**.

**Manque d'entretien, taux élevé de vacance, difficultés techniques et financières, manque de sensibilisation** semblent en être les principales causes.



## Conclusion

Le périmètre d'étude du futur Parc national apparaît comme d'une grande richesse patrimoniale. Les nombreux monuments historiques reconnus à l'échelle nationale s'intègrent ainsi dans le contexte d'une qualité urbaine exceptionnelle.

Villes, bourg ou villages sont des lieux de vie, des repères identitaires pour près de 25 000 habitants. Leur interaction avec leur site d'implantation, leur lien étroit avec les forêts, les cours d'eau, font de ces structures urbaines, des marqueurs clés du paysage du territoire.

Constitués essentiellement de fermes et de granges issues des 18<sup>e</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, édifiés avec des techniques et des matériaux locaux, ils forment un ensemble cohérent : une architecture de pierre, simple et sévère, profondément liée au terroir.

Préservés des destructions militaires et des pressions urbaines contemporaines, ils ont conservé à travers les siècles leur forme, leur composition, leur authenticité. Fait rare dans le contexte général d'étalement urbain, ils constituent un patrimoine exceptionnel à protéger.

Détérioration du bâti, vacance, insuffisance de moyens financiers et techniques, manque de sensibilisation aux formes et techniques... menacent aujourd'hui ces richesses.

Dans le cadre des objectifs de préservation du patrimoine naturel, culturel et social auxquels devra répondre le futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, le patrimoine bâti des villages apparaît comme un enjeu déterminant pour lequel la mise en place d'un programme d'actions de sauvegarde et de valorisation apparaît comme essentielle.

## **ANNEXE 1 : LISTE DES VILLAGES RECENSES**

NOM	CODE_INSEE	STATUT	CANTON
<b>Aignay-le-Duc</b>	21004	Chef-lieu de canton	AIGNAY-LE-DUC
<b>Aisey-sur-Seine</b>	21006	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Ampilly-le-Sec</b>	21012	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Aprey</b>	52014	Commune simple	LONGEAU-PERCEY
<b>Arbot</b>	52016	Commune simple	AUBERIVE
<b>Arc-en-Barrois</b>	52017	Chef-lieu de canton	ARC-EN-BARROIS
<b>Aubepierre-sur-Aube</b>	52022	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Auberive</b>	52023	Chef-lieu de canton	AUBERIVE
<b>Aujeurres</b>	52027	Commune simple	LONGEAU-PERCEY
<b>Aulnoy-sur-Aube</b>	52028	Commune simple	AUBERIVE
<b>Avot</b>	21041	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
<b>Barjon</b>	21049	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
<b>Bay-sur-Aube</b>	52040	Commune simple	AUBERIVE
<b>Beaulieu</b>	21052	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Beaunotte</b>	21055	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Belan-sur-Ource</b>	21058	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Beneuvre</b>	21063	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Bissey-la-Côte</b>	21077	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Blessonville</b>	52056	Commune simple	CHATEAUVILLAIN
<b>Boudreville</b>	21090	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Bricon</b>	52076	Commune simple	CHATEAUVILLAIN
<b>Brion-sur-Ource</b>	21109	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Bugnières</b>	52082	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Buncey</b>	21115	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Bure-les-Templiers</b>	21116	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Busseaut</b>	21117	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Busserotte-et-Montenaile</b>	21118	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
<b>Bussières</b>	21119	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVILLE
<b>Buxerolles</b>	21123	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Chalancey</b>	52092	Commune simple	PRAUTHOY
<b>Chalmessin/ Vals-des-Tilles</b>	52094	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Chambain</b>	21129	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Chameroy</b>	52098	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Chamesson</b>	21134	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Châteauvillain</b>	52114	Chef-lieu de canton, commune fusionnée	CHATEAUVILLAIN
<b>Châtillon-sur-Seine</b>	21154	Chef-lieu de canton	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Chatoillenot</b>	52117	Commune fusionnée	PRAUTHOY
<b>Chaugey</b>	21157	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Colmier-le-Bas</b>	52137	Commune simple	AUBERIVE
<b>Colmier-le-Haut</b>	52138	Commune simple	AUBERIVE
<b>Coupray</b>	52146	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Courban</b>	21202	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE

<b>Courcelles-sur-Aujon</b>	52148	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Courcelles-Val-d'Esnoms</b>	52150	Commune fusionnée	PRAUTHOY
<b>Cour-l'Évêque</b>	52151	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Courlon</b>	21207	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
<b>Créancey</b>	52153	Commune fusionnée	CHATEAUVILLAIN
<b>Cussey-les-Forges</b>	21220	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
<b>Dancevoir</b>	52165	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Échalot</b>	21237	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Esnoms-au-Val/ Le Val-D'Esnoms</b>	52189	Commune fusionnée	PRAUTHOY
<b>Essarois</b>	21250	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Essey-les-Ponts</b>	52192	Commune fusionnée	CHATEAUVILLAIN
<b>Étalante</b>	21253	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Faverolles</b>	52196	Commune simple	LANGRES
<b>Faverolles-lès-Lucey</b>	21262	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Fraignot-et-Vesvrotte</b>	21283	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
<b>Germaines</b>	52216	Commune simple	AUBERIVE
<b>Giey-sur-Aujon</b>	52220	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Grancey-le-Château-Neuvelle</b>	21304	Chef-lieu de canton	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
<b>Gurgy-la-Ville</b>	21312	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Gurgy-le-Château</b>	21313	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>La Chaume</b>	21159	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Lamargelle-aux-Bois</b>	52261	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Le Meix</b>	21400	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
<b>Leffonds</b>	52282	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Les Goules</b>	21303	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Leuglay</b>	21346	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Lignerolles</b>	21350	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Louesme</b>	21357	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Lucey</b>	21359	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Maisey-le-Duc</b>	21372	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Marac</b>	52307	Commune simple	LANGRES
<b>Marmesse</b>	52314	Commune fusionnée	CHATEAUVILLAIN
<b>Mauvilly</b>	21396	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Menesble</b>	21402	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Minot</b>	21415	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Moitron</b>	21418	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Montigny-sur-Aube</b>	21432	Chef-lieu de canton	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Montmoyen</b>	21438	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Mouilleron</b>	52344	Commune simple	AUBERIVE
<b>Musseau</b>	52345	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Nod-sur-Seine</b>	21455	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Orges</b>	52365	Commune simple	CHATEAUVILLAIN
<b>Ormancey</b>	52366	Commune simple	LANGRES
<b>Perrogney-les-Fontaines</b>	52384	Commune fusionnée	LONGEAU-PERCEY
<b>Poinsenot</b>	52393	Commune simple	AUBERIVE

<b>Poinson-lès-Grancey</b>	52395	Commune simple	AUBERIVE
<b>Praslay</b>	52403	Commune simple	AUBERIVE
<b>Prauthoy</b>	52405	Chef-lieu de canton	PRAUTHOY
<b>Prusly-sur-Ource</b>	21510	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Recey-sur-Ource</b>	21519	Chef-lieu de canton	RECEY-SUR-OURCE
<b>Richebourg</b>	52422	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Riel-les-Eaux</b>	21524	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Rivière-les-Fosses</b>	52425	Commune simple	PRAUTHOY
<b>Rochefort-sur-Brevon</b>	21526	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Rochetaillée</b>	52431	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Rouelles</b>	52437	Commune simple	AUBERIVE
<b>Rouvres-sur-Aube</b>	52439	Commune simple	AUBERIVE
<b>Saint-Broing-les-Moines</b>	21543	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Sainte-Colombe-sur-Seine</b>	21545	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Saint-Germain-le-Rocheux</b>	21549	Commune simple	AIGNAY-LE-DUC
<b>Saint-Loup-sur-Aujon</b>	52450	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Salives</b>	21579	Commune simple	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
<b>Santenoge</b>	52458	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Ternat</b>	52486	Commune simple	AUBERIVE
<b>Terrefondrée</b>	21626	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE
<b>Vaillant</b>	52499	Commune simple	PRAUTHOY
<b>Vanvey</b>	21655	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Vauxbons</b>	52507	Commune simple	LANGRES
<b>Vaux-sous-Aubigny</b>	52509	Commune simple	PRAUTHOY
<b>Vesvres-sous-Chalancey</b>	52519	Commune simple	PRAUTHOY
<b>Veuxhaulles-sur-Aube</b>	21674	Commune simple	MONTIGNY-SUR-AUBE
<b>Villars-Montroyer</b>	52526	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Villemervry</b>	52530	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Villemoron</b>	52531	Commune fusionnée	AUBERIVE
<b>Villiers-le-Duc</b>	21704	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Villiers-lès-Aprey</b>	52536	Commune simple	LONGEAU-PERCEY
<b>Villiers-sur-Suize</b>	52538	Commune simple	ARC-EN-BARROIS
<b>Villotte-sur-Ource</b>	21706	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Vitry-en-Montagne</b>	52540	Commune simple	AUBERIVE
<b>Vivey</b>	52542	Commune simple	AUBERIVE
<b>Vix</b>	21711	Commune simple	CHATILLON-SUR-SEINE
<b>Voisines</b>	52545	Commune simple	LANGRES
<b>Voulaines-les-Templiers</b>	21717	Commune simple	RECEY-SUR-OURCE

## ANNEXE 2 : DOCUMENTS DE SUPPORT A L'ETUDE

### QUESTIONNAIRE PATRIMONIAL À DESTINATION DES COMMUNES

Ce questionnaire vise à mieux connaître le patrimoine architectural des communes du futur Parc national. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir le compléter et de nous le renvoyer par voie postale au GIP de Préfiguration du Parc national, 4 ruelle du monument 21290 Leuglay ou par message électronique à [letitia.mascllet@gipecb-parcnational.fr](mailto:letitia.mascllet@gipecb-parcnational.fr) avant le 15 novembre 2011.

N'hésitez pas à nous communiquer tous éléments complémentaires vous semblant intéressants.

Si vous avez des questions vous pouvez nous joindre au 03 80 93 19 07 (Léitia Mascllet).

*(Le temps consacré à ce questionnaire est estimé à 45 minutes maximum.)*

#### • Informations générales

Nom de la commune : .....

Est-ce une commune fusionnée ? OUI NON

Si OUI, noms des villages : .....

Personne ayant répondu au questionnaire : .....

Contact email : .....

Numéro de téléphone : .....

Site internet municipal : .....

#### • Chiffres

- Superficie totale de la commune (ha) : .....

- Superficie du village (ha) : .....

- Nombres d'habitants : .....

- Nombre de foyers / résidences principales : .....

- Nombre de résidences secondaires : .....

- Nombre de logements vacants : .....

- Nombre de bâtiments en ruine : .....

#### • Statut juridique

- Disposez-vous de documents d'urbanisme (type PLU, POS<sup>20</sup>, Carte communale... ) ? OUI NON \*

Si OUI lesquels : .....

- Y a-t-il des « zones d'activités » sur la commune ? OUI NON

+ Industrielles

+ Agricoles

+ Commerciales

Artisanales

- Y a-t-il des lotissements sur la commune ? OUI NON \*

- Y a-t-il des projets de création de :

OUI

NON \*

+ Documents d'urbanisme

+ Zones d'activités

+ Lotissements

- + Réhabilitations
- +Autres : ..... ?
- Y-a-t-il des dispositifs d'embellissement de type:
  - Fleurissement + Illumination d'édifices + Autres: ..... ?

- **Patrimoine**

- De quel siècle date la majeure partie des bâtiments du village ?  
 15e 16e 17e 18e 19e 20e 21e\*

- Quels sont à votre connaissance les éléments clés de l'histoire communale ?

+ Archéologie :.....  
 .....  
 .....

+ Histoire religieuse et ou féodale : .....  
 .....  
 .....

+ Histoire industrielle/ Agricole :.....  
 .....  
 .....

+ Grands événements :.....  
 .....  
 .....

+ Personnages célèbres : .....  
 .....  
 .....

+ Mythes et légendes :.....  
 .....  
 .....

+Autres :.....  
 .....  
 .....

- Y a-t-il des sites classés au titre de Monuments Historiques ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire sur la commune ? OUI NON\*

Si OUI, lesquels ? :.....  
 .....  
 .....

- Y a-t-il des édifices classés au titre de Monuments Historiques ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire sur la commune ? OUI NON\*

Si OUI, lesquels ? :.....

.....  
.....  
.....  
.....

- Y a-t-il des protections patrimoniales (périmètre de protection de 500m, Zone de protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager – ZPPAUP - , Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine - AVAP -, Plan local d'urbanisme patrimonial, autres ... ) sur la commune ? OUI NON\*

Si OUI, lesquels ? :.....

.....  
.....  
.....  
.....

- Y-a-t-il des labels (Village fleuri, Plus Beau Village de France, Petite Cité de caractère, Village d'accueil ...etc) sur la commune ? OUI NON\*

Si OUI, lesquels ? :.....

.....  
.....  
.....  
.....

- Y-a-t-il des bâtiments remarquables non protégés sur la commune ? OUI NON\*

Si OUI, lesquels et en quelle quantité ? :

+ Ponts : .....

+ Églises : .....

+ Bassins réservoirs :.....

+ Chapelles : .....

+ Lavoirs : .....

+ Sites Industriels : .....

+ Puits : .....

+ Lieux de Mémoire : .....

+ Fontaines : .....

+ Moulins: .....

+ Sites archéologiques : .....

+ Pigeonnier/ Colombier : .....

+ Châteaux : .....

+ Croix/Calvaires : .....

+ Abbayes : .....

+ Cabotes (pierre sèche ) :

+ Fermes Fortifiées :.....

.....

+ Maisons de maître : .....

+Autres : .....

- Y a-t-il des associations de valorisation du patrimoine sur la commune ? OUI NON\*

Si OUI, lesquelles ? : .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- Possédez-vous un document de communication sur la commune (Lettres d'informations, News Letters, Journal... ) ? OUI NON\*

Si OUI, pourriez-vous, s'il vous plait, nous en envoyer un exemplaire régulièrement ?

- **Questions:**

- Si vous avez des questions, des attentes, des suggestions nous sommes à votre écoute:.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Avec tous nos remerciements**

### Fiches recensement terrain

Commune	Communes fusionnées :					
<b>Composition Village (tendance)</b>						
<b>Implantation:</b>	<input type="radio"/> Pied de coteau	<input type="radio"/> En vallée	<input type="radio"/> En promontoire	<input type="radio"/> En Plaine	<input type="radio"/> Cours d'eau	Nom :
<b>Silhouette:</b>	<input type="radio"/> Groupée	<input type="radio"/> Marquage	<input type="radio"/> Enceinte/Remparts	<input type="radio"/> Terres bordage	<input type="radio"/> Autres	
	<input type="radio"/> Dispersée	<input type="radio"/> Marquage		<input type="radio"/> ( Bordage )		
<b>Entrées de village</b>	<input type="radio"/> Végétale:	<input type="radio"/> Haie	<input type="radio"/> Arbres	<input type="radio"/> Autres		
	<input type="radio"/> Bâtie :	<input type="radio"/> Mur	<input type="radio"/> Portes	<input type="radio"/> Autres		
	<input type="radio"/> Zone d'activités agricoles		<input type="radio"/> artisanales	<input type="radio"/> commerciales		
	<input type="radio"/> Extensions modernes					
	<input type="radio"/> Hangars					
<b>Inscription dans paysage</b>	<input type="radio"/> Très faible	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Bonne	<input type="radio"/> Exceptionnelle	
<b>Logements vacants :</b>						
<b>Voirie</b>	Nbre de voies		<input type="radio"/> Trottoirs			
<b>Voirie principale</b>	Matériaux	<input type="radio"/> Pavés	<input type="radio"/> Dalles	<input type="radio"/> Enrobés		
<b>Voirie secondaire</b>	Nbre de voies :		<input type="radio"/> Trottoirs			
	Types	<input type="radio"/> Venelles	<input type="radio"/> Ruelles			
	Matériaux	<input type="radio"/> Pavés	<input type="radio"/> Dalles	<input type="radio"/> Enrobés		
<b>Espace public</b>	<input type="radio"/> Place	<input type="radio"/> Centrale	<input type="radio"/> Décentrée	Bâtiments liés :		
	<input type="radio"/> Parc / jardin			État de conservation :		
	<input type="radio"/> Arbres remarquables					
<b>Alignement</b>	<input type="radio"/> Sur rue avec continuité du bâti		<input type="radio"/> Sur rue avec discontinuité	<input type="radio"/> Sans avec discontinuité		
<b>Parcellaire</b>	<input type="radio"/> Dents creuses		<input type="radio"/> Usoirs			
<b>Orientation sur rue</b>	<input type="radio"/> Murs pignons	<input type="radio"/> Murs à longs pans				
<b>Clôture</b>	<input type="radio"/> Clôtures	<input type="radio"/> Portails	<input type="radio"/> Porches			
<b>Matériaux :</b>	<input type="radio"/> Pierre	<input type="radio"/> Ferronnerie	<input type="radio"/> PCV	<input type="radio"/> Bois	<input type="radio"/> Végétal	<input type="radio"/> Brique
<b>Lisibilité</b>						
<b>Réseaux aériens</b>	<input type="radio"/> Enterrés	<input type="radio"/> Visibles		Autres :		
<b>Panneaux Publicitaires</b>	<input type="radio"/> Intégrés	<input type="radio"/> Visibles	<input type="radio"/> Lumineux			
<b>Éclairage</b>	<input type="radio"/> Intégrés	<input type="radio"/> Visibles				
<b>Fleurissement</b>	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Quantitatif	<input type="radio"/> Qualitatif		
<b>Points noirs</b>	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non				
<b>Lisibilité / Mise en valeur</b>	<input type="radio"/> Très faible	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Bonne	<input type="radio"/> Exceptionnelle	

<b>Étude du Bâti</b>							
<b>Typologie</b>	<input type="radio"/> Maisons de maîtres	<input type="radio"/> Maisons de bourg	<input type="radio"/> Maisons rurales	<input type="radio"/> Fermes et Granges	<input type="radio"/> Pavillons	<input type="radio"/> Hangars ind/agri	
	La plus représentée :						
<b>Nombre de Foyers (estimation )</b>							
<b>Matériaux</b>	<input type="radio"/> Pierre Calcaire sèche	<input type="radio"/> Briques	<input type="radio"/> Bois	<input type="radio"/> Pierre + Enduit	<input type="radio"/> Pierre de taille		
	<input type="radio"/> Enduit couvrant	<input type="radio"/> Badigeon	<input type="radio"/> Enduit Pierre vue				
<b>Couleurs</b>	<input type="radio"/> Tons clairs	<input type="radio"/> Demi-teinte	<input type="radio"/> Tons Gris	<input type="radio"/> Tons Ogres Jaunes	<input type="radio"/> Tons ocre oranges	<input type="radio"/> Tons ocres rouges	
<b>Composition</b>	Nbre de niveaux: Nbre de travées: Modénature:			Encadrement des baies : Sculptures :			
<b>Menuiserie</b>	<input type="radio"/> Bois	<input type="radio"/> Plastique	<input type="radio"/> Métal				
<b>Couleur</b>	<input type="radio"/> Tons clairs	<input type="radio"/> Tons Gris	<input type="radio"/> Tons Bleus	<input type="radio"/> Tons Verts	<input type="radio"/> Tons Rouges	<input type="radio"/> Tons Bois	
<b>Ferronnerie/Fonderie</b>	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non					
<b>Couleur</b>	<input type="radio"/> Tons clairs	<input type="radio"/> Tons Gris	<input type="radio"/> Tons Bleus	<input type="radio"/> Tons Verts	<input type="radio"/> Tons Rouges		
<b>Toitures</b>	<input type="radio"/> 2 pans Simples / Battière		<input type="radio"/> 4 pans		<input type="radio"/> A croupettes	<input type="radio"/> Elt ponctuel faitage	<input type="radio"/> Autres
<b>Matériaux</b>	<input type="radio"/> Tuiles mécaniques	<input type="radio"/> Tuiles plates	<input type="radio"/> Tuiles canal	<input type="radio"/> lave	<input type="radio"/> Ardoise	<input type="radio"/> Autres :	
<b>Couleur</b>	<input type="radio"/> Brun	<input type="radio"/> Rouge	<input type="radio"/> Grise	<input type="radio"/> Jaune			
<b>Ouvrages d'art</b>	<input type="radio"/> Ponts	Nbre:	<input type="radio"/> Lavoirs	Nbre:	<input type="radio"/> Croix / calvaire	Nbre:	
	<input type="radio"/> Bassins/ réservoirs	Nbre:	<input type="radio"/> Puits	Nbre:	<input type="radio"/> Moulin	Nbre:	
	<input type="radio"/> Biefs	Nbre:	<input type="radio"/> Fontaines	Nbre:			
	<input type="radio"/> Egayoir	Nbre:	<input type="radio"/> Travail	Nbre:	<input type="radio"/> Autres	Nbre:	
<b>Bâtiments remarquables</b>							
<b>État de conservation</b>	<input type="radio"/> Très faible	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Bonne	<input type="radio"/> Exceptionnelle		
<b>Intérêt Historique</b>	<input type="radio"/> Très faible	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Bonne	<input type="radio"/> Exceptionnelle		
<b>Intérêt architectural</b>	<input type="radio"/> Très faible	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Bonne	<input type="radio"/> Exceptionnelle		

## CRITERES D'ÉVALUATION DE QUALITE DES VILLAGES

Critères établis afin de représenter au mieux tous les cas d'étude.

Évaluation réalisée à partir de données de recensement terrain.

Évaluation réalisée pour préparer un diagnostic sur l'ensemble du territoire à l'étude pour la création du futur Parc national.

### INTERET HISTORIQUE, ARCHITECTURAL ET PAYSAGER -12 à 12

- **Éléments historiques** : histoire du village, faits et personnages connus.
- **Sites clés** : présence ou non de monuments clés type monuments historiques, patrimoines inventoriés, éléments architecturaux et ou historiques fédérateurs pour le village : église, chapelle, maison forte, château, domaine de maîtres, forge...
- **Parcellaire** : analyse de la qualité du parcellaire, de la logique d'aménagement, de l'ancienneté et de la rareté à l'échelle du territoire (parcellaire ancien, 15/16<sup>ème</sup> siècles, présence de fortification, parcellaire village 19<sup>ème</sup>, parcellaire village rural/ village bourg, parcellaire moderne 21<sup>ème</sup> siècle).
- **Qualité du bâti** : évaluation de la qualité des matériaux et des techniques utilisés, de la forme du bâti et de cohésion architecturale générale du village.
- **Authenticité** : préservation des caractéristiques anciennes du village : préservation du plan, et des formes du bâti, lisibilité de ces éléments, présence d'interférences modernes nuisant à la compréhension du village.
- **Qualité paysagère de site** : évaluation de la qualité paysagère pittoresque du site d'implantation et de l'intégration des villages dans le paysage.

### ETAT DE CONSERVATION :

- **Vacances** : estimation du nombre d'éléments vacants
- **Estimation du nombre de ruines** : estimation du nombre de bâtiments en état avancé de dégradation structurelle.
- **Etat structurel** : estimation générale de l'état de conservation structurel des bâtiments, maçonnerie, couverture...
- **Etat des façades**: estimation générale de l'état de conservation des revêtements des bâtiments.
- **Conservation du petit patrimoine non protégé**: estimation de l'état de conservation du patrimoine vernaculaire (structure et façade).
- **Qualité des restaurations** : estimation de la qualité des restaurations des bâtiments : respect des formes, matériaux, techniques de mise en œuvre et couleurs caractéristiques du village.

### MISE EN VALEUR :

- **Entrées de villes** : évaluation de la qualité des entrées des villages, intégration dans le paysage.
- **Etat de la voirie** : évaluation de l'état général des traitements de sol, matériaux, couleurs.
- **Espace central** : mise en valeur d'une place ou d'un espace marqué comme cœur de village, présence d'aménagements, de fleurissement, d'éclairage, liaison avec des éléments clés et le reste du village, fonctionnement social et culturel.

- **Caractère floral - fleurissement** : présence d'un fleurissement adapté en qualité et en quantité, positionnement, entretien, apports paysagers.
- **Visibilité Eclairage/ réseaux aériens** : Intégration des réseaux aériens en centre bourg, évaluation de la gêne paysagère.
- **Points noirs** : présence ou non d'éléments constituant une gêne paysagère (décharge sauvage, ruines, remises ou hangars non intégrés, éléments modernes non intégrés...)
- **Homogénéité** : évaluation de la « qualité » du village comme entité, homogénéité de la mise en valeur et de l'état de conservation sur l'ensemble du village. (traitement des sols, espace public, fleurissement d'initiative privé, nuancier de couleurs ...).
- **Patrimoine vernaculaire** : mise en valeur (entretien, éclairage, fleurissement adapté, information...) du patrimoine vernaculaire des villages. Politique de sensibilisation, avec une signalétique, ou des panneaux pédagogiques.

### Méthodologie :

**Etape 1** : Pour chaque village, les critères présentés ci-dessus, ont été pondérés de la manière suivante :

- -2 : très altéré
- -1 : Altéré
- 0 : moyen
- 1 : bon
- 2 : très bon à exceptionnel

**Etape 2** : L'addition de ces critères, permet d'obtenir une fourchette d'évaluation pour chacune des trois thématiques :

- Intérêt historique, architectural et paysagé : -12 à 12
- Mise en valeur : -16 à 16
- Etat de conservation : -12 à 12

**Etapes 3** : Ces fourchettes d'évaluation sont ensuite traduites en note et retranscrites dans les trois grilles de lecture thématiques ci-dessous.

- (Entre -16 et -8 : extrêmement faible : non représenté dans les grilles dessous.)
- Entre **-8 et -4** : **très altéré** **Note 1** dans les grilles ci-dessous.
- Entre **-4 et 0** : **altéré** **Note 2** dans les grilles ci-dessous.
- Entre **0 et 4** : **moyen** **Note 3** dans les grilles ci-dessous.
- Entre **4 et 8** : **bon** **Note 4** dans les grilles ci-dessous.
- Entre **8 et 16** : **exceptionnel** **Note 5** dans les grilles ci-dessous.

Exemple : la fourchette entre **0 et 4** correspond à des villages dits « **moyen** » distingués dans les grilles par la **note 3**.

Cette dernière étape permet de catégoriser plus facilement les villages pour chacune des trois thématiques. Elle simplifie également la saisie et la lecture dans le cadre de l'élaboration d'une base de données et de cartographie.

## Grille de note récapitulative

Note	Intérêt historique architectural Caractérisation de la note	Nombre de villages	Taux sur l'ensemble du territoire
0	<b>Non évalué</b>		
1	<b>VILLAGE TRES ALTERE</b> Village commun architecturalement à l'échelle du territoire et possédant un degré d'authenticité et d'historicité très faible.		
2	<b>VILLAGE CARACTERISTIQUE ALTERE</b> Village commun architecturalement à l'échelle du territoire et possédant un degré d'authenticité et d'historicité faible.		
3	<b>VILLAGE CARACTERISTIQUE</b> Village présentant un intérêt architectural à l'échelle du territoire mais possédant un degré d'authenticité limité. OU Village plus commun architecturalement mais présentant un fort degré d'authenticité et d'historicité.		
4	<b>VILLAGE REMARQUABLE</b> Village présentant un intérêt architectural remarquable à l'échelle du territoire et possédant un degré d'authenticité et d'historicité élevé.		
5	<b>VILLAGE EXCEPTIONNEL</b> Village exceptionnel architecturalement à l'échelle du territoire.		

- Intérêt historique : implantation ancienne, grands événements, lieux de mémoire...
- Intérêt architectural : structure, ornementation et authenticité du bâti, matériaux, architecte...
- Intérêt paysager : qualité pittoresque du site d'implantation, intégration dans le paysage...

Note	MISE EN VALEUR : Intérêt Paysager, lisibilité, mise en valeur Caractérisation de la note	Nombre de villages	Taux sur l'ensemble du territoire
0	<b>Non évalué</b>		
1	<b>VILLAGE TRES ALTERE :</b> Village non intégré dans le paysage, très marqué par des gênes paysagères.		
2	<b>VILLAGE ALTERE :</b> Village peu intégré dans le paysage, de faible lisibilité et peu aménagé.		
3	<b>VILLAGE MOYENNEMENT MIS EN VALEUR :</b> Village intégré dans le paysage, lisible et entretenu, sans impact particulier sur le territoire.		
4	<b>VILLAGE BIEN MIS EN VALEUR :</b> Village bien intégré dans le paysage, aisément lisible dans sa structure et très bien mis en valeur. Il a un impact positif sur le territoire.		
5	<b>VILLAGE TRES BIEN MIS EN VALEUR :</b> Village constituant un repère majeur dans le territoire. Il est un repère identitaire du territoire et contribue à constituer un paysage unique à l'échelle nationale ou mondiale.		

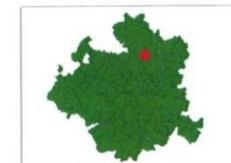
- Intégration dans paysage: Implantation, matériaux, extensions.
- Traitement des entrées de village.
- Aménagement des espaces publics: places, parcs, jardins, bâtiments officiels...
- Lisibilité/ Mise en valeur : réseaux aériens, panneaux publicitaires, fleurissement, éclairage...

Note	État de conservation du village - Caractérisation de la note	Nombre de villages	Taux sur l'ensemble du territoire
0	<b>Non évalué</b>		
1	<b>TRES ALTERE :</b> Village très altéré, nombre important de ruines et de bâtiments dégradés.		
2	<b>ALTERE:</b> Absence d'entretien depuis plusieurs années et altérations avancées des structures et des revêtements de façade.		
3	<b>MOYENNEMENT CONSERVE :</b> Détérioration des revêtements de façades et\ou espaces publics mal entretenus.		
4	<b>BON ETAT DE CONSERVATION :</b> Quelques déficiences mineures, principalement au niveau des revêtements de façades, espaces publics en bon état.		
5	<b>TRES BON ETAT DE CONSERVATION :</b> Aucune déficience au niveau des revêtements de façades, des ouvertures ou des ornements. Espaces publics très bien entretenus. Aucune intervention importante à prévoir à court terme.		

## ANNEXE 3 : EXEMPLE DE FICHE VILLAGE



### ARC-EN-BARROIS



#### Référentiel

Identifiant:	012AEB
Type d'étude:	État des lieux patrimonial des villages
Date de rédaction:	août-12

#### Localisation

Source INSEE 2008

Coordonnées géographiques (X;Y) :	850629,45	6762837,9
Code INSEE:	52017	
Superficie de la commune (ha) :	50,28	
Surface Centre bourg (ha) :	-	

Nombre d'habitants :	773
Nombre d'éléments bâtis :	405
Nombre de bâtiments vacants :	51

#### Statut juridique

Document d'urbanisme en vigueur:	Plan local d'urbanisme
Labels :	Village Fleuri, Village d'accueil
Protections MH / Sites:	Oui, Eglise Saint-Martin, Maison du XVIème siècle
Servitudes de protection:	Périmètre de 500 m
Projets:	-

#### Historique

- Présence néolithique: fouille à Maison-Fouin et Sautreuil, dolmens du Champs-des-Perches.
- Présence Gallo-romaines (stèles et statues gallo-romaines, villa). Existence d'une forteresse romaine ou Arx sur la hauteur de La Motte. Ce site fut fortifié jusqu'au 13e siècle, puis abandonné lors de la construction d'un nouveau château fort à proximité de l'Aujon.
- Charte de franchise en 1326. Marquisat du duché de Châteauvillain. La ville fut fortifiée au 17e siècle.
- Le château fut occupé par les Bourguignons au 15e siècle, remanié au 17e siècle et ruiné à la Révolution. Il fut reconstruit vers 1845 par Adélaïde d'Orléans, sœur de Louis-Philippe.
- Présence d'une forge mentionnée dès le 17e siècle. Au 18e siècle le haut-fourneau actuel faisait partie des six usines du duché de Châteauvillain associant haut-fourneau et forge. En 1816, la Duchesse d'Orléans, acquit l'usine d'Arc-en-Barrois et fit rebâtir un haut-fourneau en 1821. Celui-ci produisait alors, 150 tonnes de fontes et 350 tonnes de fer par an. A partir de 1840, seule la forge resta en activité, et ce jusqu'en 1857. Dans les années 1860, le haut-fourneau fut transformé en scierie, pour laquelle la force électrique fut remplacée par une première machine à vapeur. L'équipement de 1896, est toujours en place aujourd'hui.



Parcelles cadastrales, GIP ECB, ©IGN BDPARCELLAIRE©2009



Photographie aérienne, GIP ECB, ©IGN BDORTHO©2009

## Analyse architecturale

### Composition du village:

Implantation :	En vallée et à flanc de coteau, village traversé par l'Aujon.
Typologie:	Village masse de type bourg. Il est associé aux hameaux de Montrot et de Val-Bruant.
Entrées de village:	Peu intégrées, marquées par de nombreux pavillons modernes et des hangars très présents dans le paysage, végétalisées par des haies et des fronts de massifs forestiers.
Voies :	Trois voies principales en H, complétées par un réseau de rues et de ruelles secondaires. Revêtement en enrobé avec accotements de bordures en béton.
Espace central :	Le centre du village est marqué par l'ensemble formé par le château, l'église, la mairie et le monument aux Morts. Des commerces complètent cet ensemble. Les rives de l'Aujon et plusieurs espaces aménagés constituent d'autres éléments structurants d'Arc-en-Barrois.

Alignement du bâti / Parcellaire : Alignement sur rue continu, parcellaire ancien, massé, de petite taille, en lanière. Le bâti est orienté sur rue et complété en fond de parcelles par des jardins/vergers.

### Analyse du bâti :

Typologies présentes :	Maisons de maître, maisons de bourg, fermes et granges, pavillons, hangars.
Typologie la plus représentée:	Maisons de bourg.
Période ou siècle:	17e, 18e et 19e siècles.
Composition:	Village essentiellement composé de petites maisons de bourg. Plan rectangulaire principalement ou en L, s'élevant sur 2 à 3 niveaux : RDC+1 ou RDC+1+1 attique. Deux travées pour le bâti le plus simple jusqu'à 5 travées pour le bâti le plus riche. Alignement vertical des baies, chaînage d'angles et encadrement de baies en pierre de taille, chambranles chanfreinés, arcs surbaissés, oculi, niches sculptées, quelques façades en pierre de taille.
Matériaux de gros œuvre :	Moellon calcaire + enduit, enduit à pierre vue, enduit couvrant, quelques revêtements de façade en pierre de taille, tons clairs, demi-teinte et gris.
Menuiserie:	Bois et plastique, tons bois, clairs et bleus.
Ferronnerie:	Éléments de clôtures et de garde-corps, teintes diverses.
Couvrement:	Toitures en bâtière, quelques toitures à croupettes, tuiles plates et tuiles mécaniques, couleur brun-rouge.



Implantation paysagère



Entrées de village



Alignement, voirie, bâti



Place centrale

Espaces publics aménagés autour de l'église et le long des rives de l'Aujon



L'Aujon, élément structurant

Éléments bâtis peu intégrés et en dégradation

#### Lisibilité / Mise en valeur / Authenticité :

Village exceptionnel à l'échelle du territoire, construit autour d'un groupe d'éléments remarquables: château, église, mairie, maison renaissance et bénéficiant d'une belle qualité de site au bord de l'Aujon. La composition parcellaire et la qualité architecturale des maisons de bourg bâties autour du château sont des éléments rares à valoriser.

Village de grande qualité architecturale, bien mis en valeur. La place centrale ainsi que plusieurs espaces publics liés à un riche patrimoine vernaculaire (lavoirs, église, moulins...) ont été restaurés et aménagés. Les réseaux aériens et éclairage ont été intégrés. Le traitement du bâti privé est homogène sur l'ensemble du village. Seules les entrées de villages sont marquées par des hangars et des pavillons modernes.

#### État de conservation :

Etat général de conservation très bon, très peu de bâtiments vacants ou en état avancé de dégradation. Bâti et patrimoine vernaculaire en bon état structurel, quelques rares déficiences au niveau des revêtements de façade sont présentes. Une grande partie des bâtiments a été récemment restaurée, bonne qualité d'ensemble. Attention cependant au respect des techniques, formes, couleurs et matériaux locaux.

#### Patrimoine vernaculaire privé et public:

- |                    |   |
|--------------------|---|
| - Ponts            | - Chapelle Sainte-Anne  |
| - Lavoirs          | - Chapelle Notre-Dame-de-Pitié  |
| - Fontaines        | - Chapelle et fontaine de dévotion, Notre-Dame-de-Montrot, 17e siècle |
| - Moulins et biefs | - Chapelle du Val-Bruant  |
| - Colombier        | - Ancien couvent des Ursulines  |
| - Croix calvaires  | - L'hospice et sa chapelle  |
| - Mairie           | - Maisons de maîtres, 19e siècle                                      |
| - Cimetière        | - La glacière   |

#### Sites et Monuments remarquables:

- Eglise Saint-Martin, 13e siècle, modifiée au 19e siècle.
- Maison, 16e siècle (IMH)
- Château, 19e siècle
- Forge et haut-fourneau, machine à vapeur industrielle, 19e siècle

#### Bibliographie :

- Abbé ROUSSEL, Dirigé par MICBERTH MG, Monographies des villes et villages de France : département de la Haute-Marne, Dictionnaire historique des communes, Éditions le livre d'histoire, 1992.
- AGENCE KARGO, Restaurer, Aménager, Bâtir en Pays Châtillonnais, Communauté de communes du Pays Châtillonnais, Association « Villages Anciens, Villages d'Avenir »,
- DE LA TORRE, M, Haute-Marne, Le guide complet de ses 423 communes, Villes et Villages de France, Les Éditions Deslogis-Lacoste, Paris, 1990.
- INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL, Arc-en-Barrois et son canton, Champagne-Ardenne, Images du patrimoine -271, Lieux Dits, Lyon, 2011.



Lavoir



Moulin



Vannes de prise d'eau



Maison de maître



Maison de bourg, façade en pierre de taille



Maison Renaissance



Hospice Saint-Martin et sa chapelle



Chapelle Saint-Anne



Croix



Eglise Saint-Martin



Château

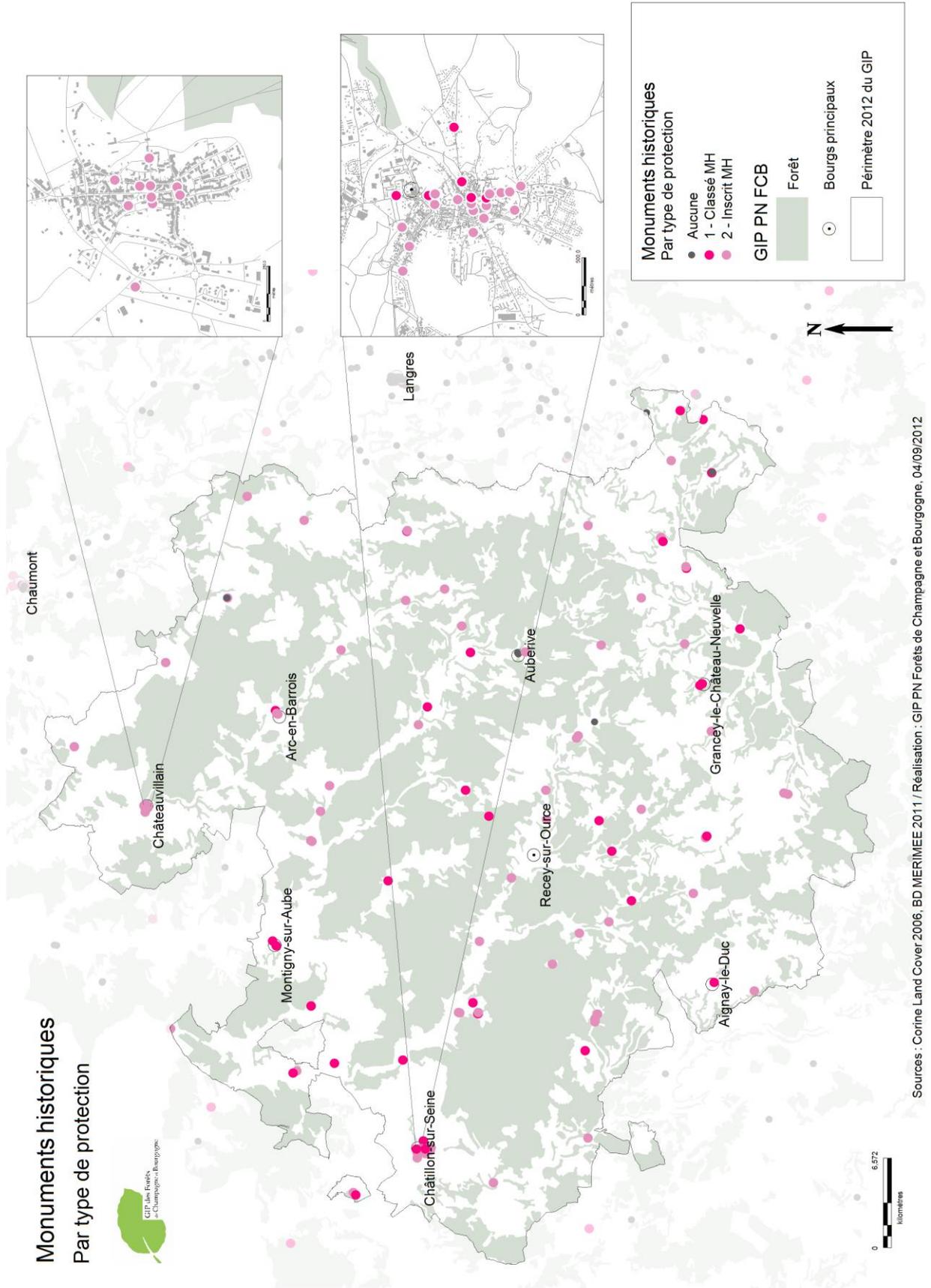


Mairie



Halle de la machine à vapeur

# ANNEXES 4 : MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS OU CLASSES



IDENTIFIANT	NOM DU VILLAGE	CODE INSEE	SITES	TYPES DE PROTECTION
001ALD	Aignay-le-Duc	21004	Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul d'Aignay-le-Duc	Classé
022ARB	Arbot	52016	Eglise Saint Pierre Es Liens	Classé
023AUB	Auberive	52023	Grille du XVIIIème de l'Abbaye Cistercienne	Classé
025BSA	Bay-sur-Aube	52040	Eglise Saint-Hippolyte	Classé
100CHA	Chambain	21129	Menhir dit Le Cheval Gris	Classé
044CHA	Châteauvillain	52114	Eglise Notre Dame : façade	Classé
050CSS	Châtillon-sur-Seine	21154	Bibliothèque municipale (ancien auditoire royal et chambre de ville)	Classé
050CSS	Châtillon-sur-Seine	21154	Maison dite Philandrier	Classé
050CSS	Châtillon-sur-Seine	21154	Menhir	Classé
050CSS	Châtillon-sur-Seine	21154	Église Saint-Vorles	Classé
050CSS	Châtillon-sur-Seine	21154	Eglise Saint-Nicolas	Classé
050CSS	Châtillon-sur-Seine	21154	Eglise des Génovéfains (ancienne)	Classé
050CSS	Châtillon-sur-Seine	21154	Château des ducs de Bourgogne (ruines)	Classé
082COU	Courban	21202	Ancienne commanderie d'Epailly	Classé
064CLF	Cussey-les-Forges	21220	Eglise de Cussey-les-Forges	Classé
069FAV	Faverolles	52196	Site archéologique	Classé
066GCN	Grancey-le-Château-Neuvele	21304	Château de Grancey	Classé
066GCN	Grancey-le-Château-Neuvele	21304	Vieille porte édifée à l'entrée de la ville	Classé
105GLC	Gurgy-le-Château	21313	Eglise de Gurgy-le-Château	Classé
019LEF	Leffonds	52282	La Grange Dimière ancienne commanderie de Mormant	Classé
008MIN	Minot	21415	Eglise Saint-Pierre	Classé
087MSA	Montigny-sur-Aube	21432	Ponts anciens sur l'Aube dits Ponts de l'Abattoir ou Grand Pont et Petit Pont	Classé
087MSA	Montigny-sur-Aube	21432	Château de Montigny-sur-Aube	Classé
092PRA	Prauthoy	52405	Église Saint-Piat	Classé
093RLF	Rivière-les-Fosses	52425	Croix de cimetière du XVème siècle	Classé
112TER	Terrefondrée	21626	Croix du village de Châtellenot	Classé
112TER	Terrefondrée	21626	Eglise de Terrefondrée	Classé
055VAN	Vanvey	21655	Chapelle Saint-Phal	Classé
095VSA	Vaux-sous-Aubigny	52509	Eglise Saint Symphorien d'Aubigny	Classé
096VSC	Vesvres-sous-Chalancey	52519	Croix de chemin, bordure départementale	Classé
056VLD	Villiers-le-Duc	21704	Eglise Saint-Jean-Baptiste de Villiers-le-Duc	Classé
058VIX	Vix	21712	Eglise Saint-Marcel de Vix	Classé
073VOI	Voisines	52545	Eglise de la Vierge en sa Nativité	Classé

079BLC	Bissey-la-Côte	21077	Chapelle du hameau de Layer	Incrit
046ASS	Aisey-sur-Seine	21006	Château de Tavannes	Inscrit
047ALS	Ampilly-le-Sec	21012	Anciennes forges d'Ampilly-le-Sec	Inscrit
012AEB	Arc-en-Barrois	52017	Eglise Saint-Martin	Inscrit
012AEB	Arc-en-Barrois	52017	Maison du XVIème siècle	Inscrit
013ASA	Aubepierre-sur-Aube	52022	Ancienne grange aux dîmes Abbaye de Longuay	Inscrit
013ASA	Aubepierre-sur-Aube	52022	Eglise la Vierge en son Assomption	Inscrit

<b>023AUB</b>	Auberive	52023	Façade de l'Abbaye cistercienne	Inscrit
<b>075AUJ</b>	Aujeurres	52027	Fontaine du XVIIIème siècle	Inscrit
<b>078BSO</b>	Belan-sur-Ource	21058	Eglise	Inscrit
<b>078BSO</b>	Belan-sur-Ource	21058	Château de Belan-sur-Ource	Inscrit
<b>043BRI</b>	Bricon	52076	Eglise Saint-Pierre-Es-Liens	Inscrit
<b>081BSO</b>	Brion-sur-Ource	21109	Eglise Saint-Hippolyte	Inscrit
<b>098BLT</b>	Bure-les-Templiers	21116	Eglise	Inscrit
<b>098BLT</b>	Bure-les-Templiers	21116	Chapelle Saint-Renobert de Romprey - décor intérieur	Inscrit
<b>061BEM</b>	Busserotte-et-Montenaille	21118	Eglise Saint-Ambroise	Inscrit
<b>090CHA</b>	Chalancey	52092	Eglise	Inscrit
<b>090CHA</b>	Chalancey	52092	Château et mur d'enceinte	Inscrit
<b>033ROC*a</b>	Chameroy	52098	Eglise de Chameroy	Inscrit
<b>044CHA</b>	Châteauvillain	52114	Chapelle de la Trinité	Inscrit
<b>044CHA</b>	Châteauvillain	52114	Vestiges du château et fortifications	Inscrit
<b>044CHA</b>	Châteauvillain	52114	Maison 21 rue du Duc de Vitry	Inscrit
<b>044CHA</b>	Châteauvillain	52114	Vestiges du château et fortifications	Inscrit
<b>044CHA</b>	Châteauvillain	52114	Hôtel de Ville	Inscrit
<b>044CHA</b>	Châteauvillain	52114	Eglise Notre-Dame, sauf façade	Inscrit
<b>044CHA</b>	Châteauvillain	52114	Vestiges du château et fortifications	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Pont du Pertuis-au-Loup	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Bastion dit du Petit-Haut	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Eglise Saint-Jean	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Ancienne sous-préfecture	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Porte de ville dite Porte de Paris	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Hôtel du Congrès	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Couvent des Cordeliers	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Maison XVIIIème siècle rue des Avocats	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Maison XVIIIème siècle impasse de l'Arquebuse	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Hôtel XVIIIème siècle rue du Bourg	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Maison du XVIIème siècle rue du Bourg-à-Mont	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Pont des Boulangers	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Ancien couvent des Carmélites et tribunal	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Porte Dijonnaise	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Hôtel de Clermont-Tonnerre (ancienne chapelle des Ursulines)	Inscrit
<b>050CSS</b>	Châtillon-sur-Seine	21154	Immeuble XIIIème siècle	Inscrit
<b>091LVE*a</b>	Chatoillenot	52117	Château de Chatoillenot	Inscrit
<b>026CLB</b>	Colmier-le-Bas	52137	Vestiges Villa gallo-romaine	Inscrit
<b>082COU</b>	Courban	21202	Ancienne commanderie d'Epailly	Inscrit
<b>017DAN</b>	Dancevoir	52165	Maison Louis	Inscrit
<b>017DAN</b>	Dancevoir	52165	Eglise Saint-Pierre-Es-Liens	Inscrit
<b>102ESS</b>	Essarois	21250	Château d'Essarois	Inscrit
<b>006ETA</b>	Étalante	21253	Ferme de la Pothière	Inscrit
<b>018GSA</b>	Giey-sur-Aujon	52220	Église Saint-Gengoul	Inscrit
<b>083LCH</b>	La Chaume	21159	Eglise	Inscrit
<b>019LEF</b>	Leffonds	52282	Ancien Hôpital - vestiges mur et caveau	Inscrit
<b>019LEF</b>	Leffonds	52282	Ancien commanderie de Mormant - salle capitulaire	Inscrit

<b>106LEU</b>	Leuglay	21346	Ancienne chartreuse de Lugny - bâtiment conventuel, église, enclos	Inscrit
<b>106LEU</b>	Leuglay	21346	Ancienne chartreuse de Lugny - hôtellerie, dortoir, grange, enclos	Inscrit
<b>070MAR</b>	Marac	52307	Pont XVIIIème siècle enjambant la Suize	Inscrit
<b>108MEN</b>	Menesble	21402	Maison de Vayvrand	Inscrit
<b>008MIN</b>	Minot	21415	Château de Minot	Inscrit
<b>009MOI</b>	Moitron	21418	Eglise Saint-Léger	Inscrit
<b>109MON</b>	Montmoyen	21438	Château de Montmoyen	Inscrit
<b>038VDT*b</b>	Musseau	52345	Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul, 2 travées du chœur et chapelle.	Inscrit
<b>076PLF</b>	Perrogney-les-Fontaines	52384	Croix route de Pierrefontaines	Inscrit
<b>053PSO</b>	Prusly-sur-Ource	21510	Eglise	Inscrit
<b>020RIC</b>	Richebourg	52422	Eglise Saint-Nicolas	Inscrit
<b>088RLE</b>	Riel-les-Eaux	21524	Grange cistercienne de Beaumont	Inscrit
<b>093RLF</b>	Rivière-les-Fosses	52425	Maison forte 2 tours fortifiées mur soutènement	Inscrit
<b>010RSB</b>	Rochefort-sur-Brevon	21526	Forges d'amont et d'aval	Inscrit
<b>010RSB</b>	Rochefort-sur-Brevon	21526	Château de Rochefort	Inscrit
<b>010RSB</b>	Rochefort-sur-Brevon	21526	Eglise de la Nativité	Inscrit
<b>033ROC</b>	Rochetaillée	52431	Eglise St-Jean-Baptiste à l'exception de la nef	Inscrit
<b>035RSA</b>	Rouvres-sur-Aube	52439	Croix renaissance du cimetière	Inscrit
<b>011SGR</b>	Saint-Germain-le-Rocheux	21549	Eglise	Inscrit
<b>011SGR</b>	Saint-Germain-le-Rocheux	21549	Table de pierre et socle de croix	Inscrit
<b>068SAL</b>	Salives	21579	Croix de rogations	Inscrit
<b>068SAL</b>	Salives	21579	Ancien donjon	Inscrit
<b>039VSA*a</b>	Santenoge	52458	Eglise de Santenoge - chœur	Inscrit
<b>055VAN</b>	Vanvey	21655	Lavoir	Inscrit
<b>055VAN</b>	Vanvey	21655	Eglise à l'exclusion du clocher	Inscrit
<b>096VSC</b>	Vesvres-sous-Chalancey	52519	Deux croix situées dans le cimetière	Inscrit
<b>039VSA</b>	Villars-Montroyer	52526	Eglise de la Vierge Villars-Montroyer	Inscrit
<b>038VDT*d</b>	Villemervy	52530	Eglise Saint-Pierre, Saint-Paul de Villemervy	Inscrit
<b>056VLD</b>	Villiers-le-Duc	21704	Eglise Saint-Jean-Baptiste - porche	Inscrit
<b>056VLD</b>	Villiers-le-Duc	21704	Château de Villiers-le-Duc	Inscrit
<b>056VLD</b>	Villiers-le-Duc	21704	Abbaye du Val des Choues	Inscrit
<b>040VEM</b>	Vitry-en-Montagne	52540	Eglise St-Martin - chœur	Inscrit
<b>041VIV</b>	Vivey	52542	Croix du XVème siècle au chevet de l'église	Inscrit
<b>058VIX</b>	Vix	21711	Site et tombe princière de Vix	Inscrit
<b>073VOI</b>	Voisines	52545	Pont de 3 arches	Inscrit
<b>113VLT</b>	Voulaines-les-Templiers	21717	Eglise de la Nativité	Inscrit

## **ANNEXES 5 : LABELS VALORISATION PATRIMOINE**

**Eco village d’avenir :** Eco village d’avenir (cœur de village +) est un programme de la Région Bourgogne, permettant aux communes de moins de 3500 habitants, de créer des logements locatifs dans leur centre de village par la réhabilitation de bâtiments vacants et/ou inconfortables, ainsi que d’aménager leurs équipements et espaces publics. Le programme contribue au développement de la vie sociale de ces communes ainsi qu’au soutien de l’activité des artisans, des petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics, essentiels à l’équilibre du milieu rural. La région privilège les projets respectueux des traditions architecturales et paysagères qui font la diversité et la qualité des paysages bourguignons.

**Petite cité de caractère :** Petite cité de caractère est un label de la région Champagne Ardennes, qui permet à des communes de moins de 6000 habitants détenant un patrimoine architectural de qualité et homogène, (AVAP<sup>21</sup>, MH, PSMV) et exerçant ou ayant exercé des fonctions urbaines de centralité riche de faire d’aménager leurs sites patrimoniaux et leurs espaces publics.

La commune doit posséder un programme pluriannuel de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine. La commune s’engage à entretenir, restaurer et mettre en valeur le patrimoine et requalifier les espaces publics conformément aux exigences du site et à sa typologie.

Elle s’engage également à développer l’accueil du public ainsi qu’un programme d’animation.

**Village fleuri :** Le label national Villes et Villages fleuris, récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de valoriser les communes qui aménagent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l’accueil des touristes.

Le programme prend en compte le patrimoine paysager et végétal, le cadre de vie et le développement durable, ainsi que les animations et valorisation touristique.

**Village d’accueil :** Le label Villages d’accueil récompense les communes du département Haut-Marnais disposant au minimum d’une structure d’accueil touristique (hôtels, campings, gîtes ruraux) et fournissant un effort particulier en matière d’animation et d’amélioration du cadre de vie (fleurissement, préservation du patrimoine local).

**Plus beaux détours de France :** Le label plus beaux détours de France décerné par l’association du même nom est attribué à des communes de taille moyenne (entre 2000 et 20000) situées à l’écart des

---

<sup>21</sup> Aires de mise en valeur de l’architecture et du patrimoine

grands axes routiers, ayant une structure d'accueil touristique permanente, possédant un riche patrimoine bâti et bénéficiant d'un environnement intéressant.

## **ANNEXES 6 PISTES D' ACTIONS – COMITE DE PILOTAGE**

### **Tourisme**

- Développement d'une signalétique, site village avec plaquette
- Mise en place d'un réseau d'acteurs et d'un programme de visites, d'ateliers et de conférences. Exemple de thématique : circuit cistercien et templier, circuit des ducs de champagne et de bourgogne, circuit patrimoine industriel.
- Mise en place d'un réseau de sites clés.

### **Urbanisme**

- Enfouissement des lignes électriques
- Campagne de sensibilisation cœur de village : friches, décharges, entrées de village.
- Chantiers de restauration pilote : programme LEADER, REMPARTS, GREN, Villages anciens Villages d'avenirs.
- Sensibilisation aux techniques de restaurations et de constructions : CAUE, Couleurs locales, Villages anciens Villages d'avenir.
- Développement programme Petite cité de caractère, cœur de village avec régions.
- Développement des plans locaux d'urbanisme(PLU) à volet patrimonial et des Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 : STRUCTURES URBAINES DE TYPE RURAL : BUXEROLLES, ROCHETAILLÉE, MENESBLE, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	14
FIGURE 2 : STRUCTURES URBAINES INTERMÉDIAIRES : CHAMESSON, COURBAN, ORGES, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	15
FIGURE 3 : STRUCTURES URBAINES DE TYPE BOURG : CHÂTEAUVILLAIN, RECEY-SUR-OURCE ET GRANCEY-LE-CHÂTEAU, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	15
FIGURE 4 : CARTE DES AIRES PAYSAGÈRES DU TERRITOIRE D'ÉTUDE DU FUTUR PARC NATIONAL, © ETUDE ÉOLIENNE, ONF/GIP-PNFCEB-LM, 2012. ....	16
FIGURE 5 : IMPLANTATION PAYSAGÈRE DES VILLAGES ©GIP-PNFCEB-LM, 2012. ....	18
FIGURE 6 : IMPACT PAYSAGER DE LA FORÊT SUR LES VILLAGES, LA CHAUME, VILLIERS-LE-DUC, ROUELLES, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	21
FIGURE 7 : IMPACT PAYSAGER DE L'EAU SUR LES VILLAGES, ORGES, AIGNAY-LE-DUC, ROCHEFORT-SUR-BREVON, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	22
FIGURE 8 : VUE AÉRIENNE DE BLESSONVILLE, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	24
FIGURE 9 : VUE AÉRIENNE D'AIGNAY-LE-DUC, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	25
FIGURE 10 : ENCEINTE, PORTES ET ANCIEN FOSSES, RECEY-SUR-OURCE, CHÂTEAUVILLAIN, SALIVES, GRANCEY-LE-CHÂTEAU, VANVEY, COURBAN, CHÂTEAUVILLAIN, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	25
FIGURE 11 : GURGY-LA-VILLE, BISSEY-LA-COTE, TERNAT, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	26
FIGURE 12 : AUJOURRES, BUNCEY, VILLIERS-SUR-SUIZE, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	26
FIGURE 13 : GURGY-LE-CHÂTEAU, RIVIÈRES-LES-FOSSES, RECEY SUR OURCE, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	27
FIGURE 14 : VANVEY, CHAMESSON, ARC-EN-BARROIS, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	27
FIGURE 15 : BISSEY-LA-CÔTE, DANCEOIR, RIEL-LES-EAUX ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	28
FIGURE 16 : BUSSEAUT, GURGY-LA-VILLE, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	29
FIGURE 17 : SCHÉMA DU CENTRE DE SAINT-BROING-LES-MOINES, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	29
FIGURE 18 : SAINT-BROING-LES-MOINES, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	30
FIGURE 19 : ALIGNEMENT SUR RUE DISCONTINU, CHAMBAIN, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	31
FIGURE 20 : ALIGNEMENT SUR RUE CONTINU, CHÂTEAUVILLAIN, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	31
FIGURE 21 : PLAN PARCELLAIRE DE CHAUGEY, PHOTOGRAPHIES DE PERROGNEY-LES-FONTAINES, RECEY-SUR-OURCE, MONTMOYEN, CHAUGEY, SAINT-BROING-LES-MOINES, BUSSEAUT, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	32
FIGURE 22 : MAISON DE BOURG DE RECEY-SUR-OURCE, MAISON DE NOTABLE DE LEUGLAY, MAISON À TOURELLE DE DANCEOIR, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	33
FIGURE 23 : MAISON RURALE DE GERMAINES, FERME BLOC DE VIVEY, FERME EN U DE COURLON, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	33
FIGURE 24 : DOMAINE AGRICOLE DE COURBAN, HANGAR DE PIERREFONTAINES, PAVILLON DE NOD-SUR-SEINE, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	33
FIGURE 25 : FERME, COLMIER-LE-BAS ? ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	34
FIGURE 26 : FERME BLOC DE BUGNIÈRES, ....	35
FIGURE 28 : PLAN D'UNE FERME BLOC, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	35
FIGURE 27 : SCHÉMA D'UNE ÉLÉVATION DE FAÇADE DE FERME BLOC, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	35
FIGURE 29 : FERME EN U OU EN L DE FAVEROLLES, ©GIP-PNFCEB-LM, 2011-2012. ....	36

FIGURE 30 : SCHÉMA D'UNE ÉLÉVATION DE FAÇADE DE FERME EN U, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	36
FIGURE 31 : PLAN D'UNE FERME EN U OU L, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	36
FIGURE 32 : DOMAINES AGRICOLES DE COURBAN ET D'ESNOMS-AU-VAL, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	37
FIGURE 33 : MAISONS RURALES DE GURGY-LE CHÂTEAU ET GERMAINES, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	37
FIGURE 34 : MAISONS DE BOURG DE GIEY-SUR-AUJON ET RECEY-SUR-OURCE, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	38
FIGURE 35 : MAISON DE MAITRE D'ORMANCEY, MAISON DE MAÎTRE ET MAISON DE NOTABLE D'ARC-EN-BARROIS, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	38
FIGURE 36 : DEMEURE À TOURELLES DE GIEY-SUR-AUJON ET VILLARS-MONTROYER, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	39
FIGURE 37: MAISON FORTE DE VEUXHAULLES-SUR-AUBE ET DE GURGY-LA-VILLE, CHÂTEAU DE ROCHEFORT-SUR-BRÉVON, ©GIP- PNFCB-LM, 2011-2012. ....	39
FIGURE 38: MUR EN PIERRE SÈCHE À ESSAROIS, CABOTE AVEC MAÇONNERIE ET COUVERTURE EN PIERRE SÈCHE À TERREFONDRÉE, ©GIP- PNFCB-LM, 2011-2012. ....	40
FIGURE 39 : ENDUIT À PIERRE VUE, ENDUIT COUVRANT, LEUGLAY, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	41
FIGURE 40 HALLES D'APREY, GRANGE D'AULNOY-SUR-AUBE ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	41
FIGURE 41 : CLÔTURE ET PORTAILS À CHATEAUVILLAIN, RAMBARDE ET MARQUISE À COURBAN, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	42
FIGURE 42 : TOITURE EN LAVE À CUSSEY-LES-FORGES, TUILES PLATES ET TUILES MÉCANIQUES À PRASLAY, ©GIP-PNFCB-LM, 2011- 2012.....	43
FIGURE 43 : COURCELLES, BAY-SUR-AUBE, GURGY-LA-VILLE, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	44
FIGURE 44 : CHÂTEAU DE MAUVILLY, ABBAYE D'AUBERIVE, CHÂTEAU DE MONTIGNY-SUR-AUBE, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	49
FIGURE 45 : FORGE DE ROCHEFORT-SUR-BREUVON, MAISON DE MAÎTRE DE VANVEY, ANCIENNE TUILERIE DE PRASLAY, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	49
FIGURE 46 : MAISON RENAISSANCE D'ARC-EN-BARROIS, MAISON FORTE DE MINOT, ÉGLISE DE RIVIÈRES-LES-FOSSES, CROIX RENAISSANCE DE BAY-SUR-AUBE, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	49
FIGURE 47 : FONTAINE DE, LAVOIR DE PERROGNEY-LES-FONTAINES, FERME DE TERNAT, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	49
FIGURE 48 : AIGNAY-LE-DUC, CHÂTEAUVILLAIN, GURGY-LE-CHÂTEAU, ÉCHALOT, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	49
FIGURE 49: VACANCES ET DÉTÉRIORATION, BURE-LES-TEMPLIERS, MAUVILLY, LES GOULLES, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	54
FIGURE 50: ALTÉRATIONS STRUCTURES ET REVÊTEMENTS DE FAÇADE, CHALANCEY, MONTMOYEN, BRION-SUR-OURCE, ©GIP-PNFCB- LM, 2011-2012. ....	54
FIGURE 51 : ALTÉRATIONS DES REVÊTEMENTS DE FAÇADE ET RÉNOVATION INAPPROPRIÉE, VESVRES-SOUS-CHALANCEY, LEUGLAY, ©GIP- PNFCB-LM, 2011-2012. ....	54
FIGURE 52 : TRANSFORMATIONS DES FORMES BÂTIES, BAY-SUR-AUBE, CHALMESSIN, AUJOURRES, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ..	54
FIGURE 53 : RÉNOVATION DE BÂTI, CHALMESSIN, LAMARGELLE AUX BOIS, COLMIER-LE-HAUT, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	54
FIGURE 54: ENTRÉES ET CENTRE DE VILLAGE : FAVEROLLES, POINSENOT, DANCEOIR, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	59
FIGURE 55 : PATRIMOINE NON PROTÉGÉ ET ÉCLAIRAGE, VAILLANT, AIGNAY-LE-DUC, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	59
FIGURE 56 : INTÉGRATION D'ÉLÉMENTS MODERNES, LEUGLAY, VAILLANT, GURGY LA VILLE, BENEUVRE, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. .....	59
FIGURE 57 : HANGARS, LUCEY, BUSSIÈRES, COURCELLES VAL-D'ESNOMS, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012.....	59
FIGURE 58: NOUVELLES CONSTRUCTIONS, SAINT-BROING-LES-MOINES, LEFFONDS, GRANCEY-LE-CHÂTEAU, ©GIP-PNFCB-LM, 2011- 2012.....	59

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES AGGLOMÉRATIONS SELON LEUR TYPOLOGIE URBAINE, ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	14
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES VILLAGES PAR TYPOLOGIE D'IMPLANTATION PAYSAGÈRE ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	17
GRAPHIQUE 1 : RÉPARTITION DES VILLAGES PAR TAILLE EN FONCTION DE LEUR NOMBRE D'HABITANTS ET LEUR NOMBRE D'ÉLÉMENT BÂTIS. ©INSEE 2008 / GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	11
GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES VILLAGES PAR DEGRÉ D'INTÉRÊT HISTORIQUE, ARCHITECTURAL ET PAYSAGER, ©GIP-PNFCB-LM, 2011- 2012. ....	48
GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DE LA PART DE LOGEMENTS VACANTS PAR VILLAGE, ©GIP-PNFCB-LM, 2012., ....	51
GRAPHIQUE 4 : RÉPARTITION DES VILLAGES PAR NIVEAU DE CONSERVATION, ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	53
GRAPHIQUE 5 : RÉPARTITION DES VILLAGES PAR NIVEAU DE MISE EN VALEUR, ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	58
SCHÉMA 1 : IMPLANTATION PAYSAGÈRE DES VILLAGES. ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	17
SCHÉMA 2 : PLAN PARCELLAIRE TYPE    SCHÉMA 3 : PLAN DE DESSERTE, LES VENELLES ENTRE LES JARDINS CLOS. ....	30
SCHÉMA 4: USOIR, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	31
CARTE 1: PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE DU GIP, NOVEMBRE 2012, ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	2
CARTE 2 : TYPOLOGIE DES STRUCTURES URBAINES : VILLES - BOURG - VILLAGES, ©GIP-PNFCB-LM, 2011-2012. ....	13
CARTE 3 : IMPLANTATION PAYSAGÈRE DES VILLAGES, LES GRANDES TYPOLOGIES PAYSAGÈRES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, ©GIP-PNFCB- LM,-2012. ....	19
CARTE 4 : IMPLANTATION PAYSAGÈRE, TYPOLOGIE PAR VILLAGES, ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	20
CARTE 5 ESTIMATION DE L'INTÉRÊT ARCHITECTURAL, HISTORIQUE ET PAYSAGER DES VILLAGES, ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	50
CARTE 6 ESTIMATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES VILLAGES, ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	55
CARTE 7 ESTIMATION DE LA MISE EN VALEUR DES VILLAGES, ©GIP-PNFCB-LM, 2012. ....	60

## BIBLIOGRAPHIE

- Abbé ROUSSEL, Dirigé par MICBERTH MG, *Monographies des villes et villages de France : département de la Haute-Marne, Dictionnaire historique des communes*, Éditions le livre d'histoire, 1992.
- AGENCE KARGO, *Restaurer, Aménager, Bâtir en Pays Châtillonnais*, Communauté de communes du Pays Châtillonnais, Association « Villages Anciens, Villages d'Avenir », 2006.
- AGENCE KARGO, *Pays Seine-et-Tilles, Guide de Recommandations architecturales urbaines et paysagères*, Communauté de communes du Pays Seine-et-Tilles, 2011.
- BILLAT-FULMAI H, DE MASSARY X, *Arc-en-Barrois, Bilan du repérage du bâti*, Inventaire général, Conseil général de la Haute-Marne, Chaumont, Novembre 2004.
- BILLAT H, DE MASSARY X, *Arc-en-Barrois et son canton, Champagne-Ardenne*, Images du patrimoine Inventaire général du patrimoine culturel, Lieux Dits, Lyon, 2011.
- BONARDOT F et J-C, GARINO C, *Lavoirs de Haute-Marne*, Éditions le Pytagore, 2007.
- BONARDOT F et J-C, GARINO C, *Lavoirs de Côte-d'Or*, Éditions de l'Armençon, 2000.
- BRETON A, Dirigé par MG MICBERTH, *Petite histoire de la Haute-Marne et des pays limitrophes*, Éditions le livre d'histoire, 2001.
- BUCAILLE R, *L'architecture rurale et l'habitat paysan en Haute Bourgogne. Contribution à la mise en œuvre de propositions théoriques élaborées pour le Corpus de l'Architecture Rurale Française*. (2 volumes), École des hautes études en sciences sociales. (EHESS). Paris, France, 1979.
- CHEVALME D, *Rouelles, Une glacerie au bout du monde*, Collection Pierres et Terroirs, Association La Montagne, Longeau, 2010.
- CUDEL E, *Bay-sur-Aube, Un village pittoresque couronné par son église... Sous la protection de Saint-Hippolyte*, Collections Pierres et Terroir, Association la Montagne, Aujeurres, 2001.
- CZMARA J-C, *Sur les traces des templiers : Haute-Marne*, Collection Champagne-Bourgogne, 2005.
- DEBILLY E et BEBILLY F, *Châteaux et nobles demeures de Haute-Marne*, Éditions Gueniot, 2009.
- DE LA TORRE, M, *Côte d'Or, Le guide complet de ses 707 communes*, Villes et Villages de France, Les Éditions Deslogis-Lacoste, Paris, 1990.
- DE LA TORRE, M, *haute Marne, Le guide complet de ses 423 communes*, Villes et Villages de France, Les Éditions Deslogis-Lacoste, Paris, 1990.
- DEMARD A et JC, *Le chemin des loups : réalités-légendes*, Dominique Gueniot, 1986.
- FEVRIER T, GUYOT S, *Ternat, Un charmant village au cœur de la Forêt*, Collection Pierres et Terroirs, Association La Montagne, Longeau, 2007.
- FONTAINE, R, *Restaurer, aménager, préserver La Maison de Pays*, Seghers, 2001.

- GOISET G, *Les halles au cœur du village, Aprey (Haute-Marne)*, Collection Pierres et Terroir, Langres, 1997.
- GUYOT S, *Eriseul, Saint-Loup, Courcelles, Au fil de l'Aujon*, Collection Pierres et Terroirs, Association La Montagne, Aujeurres, 2004.
- JOLIBOIS E, *La Haute-Marne ancienne et moderne, Dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique, Monographies des villes et villages de France*, Office d'édition du livre d'histoire, Collection dirigée par M.-G MICBERTH, Paris, 1995.
- JOUDINAUT L, *Atlas architectural de la Haute-Marne*, Conseil général de la Haute-Marne, 2001.
- MARTIN, J.E, *Monographies du Canton de RECEY-SUR-OURCE*, Tome I et II, 1888, Rééditions de l'Association des Amis Châtillonnais, Châtillon-Sur-Seine, 1995.
- MIGUET, M, *Templiers et Hospitaliers de Bure, Histoire et rayonnement d'une commanderie bourguignonne*, Editions, Dominique Guéniot, Langres, 2012.
- MOUILLEBOUCHE H, *Les maisons fortes de Bourgogne du Nord*, Éditions Société EUD, 2002.
- PEROUSE DE MONTCLOS JM, *Architecture, méthode et vocabulaire, Principes d'analyse scientifique*, Première édition, Inventaire général, Paris, 1972, Editions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, 2012.
- PARIS R, *A la rencontre du Châtillonnais, Cantons d'Aignay le Duc, Baigneux-les juifs, Laignes*, La Bourgogne L'Art et le Plaisir de Vivre, Paris, 1986.
- PARIS R, *A la rencontre du Châtillonnais, Cantons de Montigny sur Aube, Recey sur Ource, Chatillon sur Seine*, La Bourgogne L'Art et le Plaisir de Vivre, Paris, 1986.
- ROYER C, *Champagne-Ardenne : l'architecture rurale française*, Éditions A. Die, 2001.
- SANREY B, *Perrogney-les-Fontaines, Ça coule de source*, Collections Pierres et Terroir, Association la Montagne, Aujeurres, 2003.
- SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU CHÂTILLONNAIS, ARCHIVES MUNICIPALES DE CHÂTILLON SUR SEINE, *Les communautés religieuses dans le Châtillonnais*, Société archéologique et historique du Châtillonnais, Châtillon-sur-Seine, 1998.
- THINLOT F, *Maisons paysannes de Bourgogne*, Berger-Levrault, Paris, 1974.
- VIRY, Bernard, *Les chapelles rurales de Haute-Marne*, Éditions Dominique Guéniot, 2007, 174p.
- VIRY, Bernard, *Les Chapelles rurales de Côte-d'Or*, Éditions Cabedita, 2005, 216p.